

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2136 - LUNDI 13 OCTOBRE 2014

Droits de l'homme

L'Onu veut en finir avec les membres du M23 auteurs de crimes



Quelques cadres du M23 lors des négociations de Kampala

L'Onu voudrait voir les membres de cet ancien groupe armé qui se sont rendus coupables de tuerie, de viol ou de torture de plusieurs centaines de personnes, entre avril 2012 et novembre 2013 au Nord-Kivu, être jugés et punis conformément à la loi. Dans son dernier rapport rendu public le 9 octobre, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) en RDC recommande l'ouverture d'une enquête approfondie afin que les auteurs des violations des droits de l'homme répondent de leurs actes devant la justice.

L'enquête réclamée par l'Onu devrait être rigoureuse et impartiale de sorte à débusquer les membres du M23 responsables des crimes graves dont la plupart se retrouvent encore dans des camps au Rwanda et en Ouganda. Le rapport recense tous les cas d'exactions constituant des crimes internationaux tout en révélant que le nombre total de victimes pourrait être beaucoup plus élevé.

Page 20

AFFAIRE BOSCO NTANGADA

La CPI fixe l'ouverture du procès au 2 juin 2015

La Chambre préliminaire II a confirmé les charges portées contre cet ex-seigneur de guerre et l'a renvoyé devant une Chambre de première instance pour y être jugé. L'ouverture du procès est fixée de commun accord entre l'accusation et la défense au 2 juin 2015. La Cour pénale internationale a par ailleurs fixé un calendrier en vue de la divulgation à la défense des éléments de preuve en plus des témoins sur lesquels l'accusation compte s'appuyer lors du procès. L'ancien chef militaire des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC) est accusé de treize chefs de crimes de guerre et de cinq crimes contre l'humanité. Tous ces crimes ont été commis entre 2002 et 2003 en Ituri (Province orientale) au plus fort de l'antagonisme entre les FPLC (milice à prédominance Hema) et leur rivale Lendu, se disputant le contrôle de cette région riche en ressources naturelles mais en proie à des violences récurrentes. [Page 18](#)



Bosco Ntaganda

POLÉMIQUE
JB MPIANA-KOFFI
Les autorités de la ville jouent les sapeurs pompiers

Il a fallu que l'autorité provinciale de la police/Ville de Kinshasa interpelle les artistes pour qu'au niveau des autorités étatiques, des voix s'élèvent et que des réunions se multiplient dans le sens d'inviter les deux artistes à la retenue. Le gouvernement provincial de Kinshasa via son ministre de la Culture et arts est monté au créneau pour tenter d'éteindre la flamme née de la polémique entre Koffi Olomide et JB Mpiana. Ce qui a de fait relégué au second plan la dimension musicale qui est sacrifiée sur l'autel des comparaisons inouïes avec, en arrière-fond, des attaques personnelles. Les artistes sont appelés dorénavant à faire preuve de décence dans leurs propos en évitant le plus possible, dans leurs interventions à la radio et à la télévision, de céder à la polémique abjecte. Il en est de même des chroniqueurs de musique astreints à exercer leur métier conformément à la déontologie afin de ne pas toucher aux bonnes mœurs. [Page 21](#)

MATIÈRES PREMIÈRES

Pas de croissance de l'industrie minière au détriment du social

Lors de la Semaine minière du Katanga, la capitale du cuivre, Lubumbashi, a ouvert un grand débat sur cette problématique. Certaines ONG du Katanga et de l'Est de la RDC ont rappelé aux miniers leur responsabilité sociale qui doit se

traduire, selon elles, par une meilleure prise en compte des conditions de vie des communautés locales. Pour ces ONG, les femmes et les enfants qui ont payé le plus lourd tribut des guerres fratricides tant au Katanga que dans l'Est de la

RDC, doivent enfin tourner la page, et mieux profiter des possibilités offertes par le secteur minier qui continue à tirer la croissance économique de la RDC. D'autres acteurs de terrain en ont profité pour parler de la présence des femmes

et des enfants dans les sites miniers artisanaux. Ces femmes sont souvent confrontées à la violence sexuelle et à toute forme d'abus mais aussi au VIH-sida et autres MST ainsi qu'à la prostitution.

[Page 18](#)

BAS-CONGO

Des cas de résistance à la vaccination sont enregistrés

Au total, quatre-vingt huit cas de résistance à la vaccination contre la polio viennent d'être enregistrés par l'antenne sanitaire de Matadi dans la province du Bas-Congo. Il s'agit précisément des enfants non vaccinés durant la dernière cam-

pagne organisée dans cette province. Cet état des choses est notamment justifié par les croyances religieuses des parents qui considèrent la vaccination comme une pratique contraire aux doctrines établies. Pour contourner cette

difficulté qui annihile tous les efforts consentis dans le cadre de l'éradication de la polio dans le Bas-Congo, quelques représentants des églises dites spécifiques ont été impliqués dans l'organisation de cette campagne de vaccination. Ces

derniers ont mené des plaidoyers efficaces auprès de leurs amis et connaissances afin de les dissuader à amener leurs enfants sur les sites aménagés pour les faire vacciner. Une stratégie qui a payé.

[Page 19](#)

ÉDITORIAL

Et le PCT ?

Oui, que va faire maintenant ce parti puissant, organisé, qui constitue le pivot de la majorité présidentielle et qui se trouvera inévitablement au cœur des manœuvres politiques à venir ? Tirera-t-il des élections locales qui viennent de se dérouler les conclusions qui s'imposent, ou bien continuera-t-il à cheminer benoîtement, sans trop se fatiguer, sur la voie confortable où il se trouve engagé depuis maintenant seize ans ?

Si de telles questions se posent aujourd'hui, c'est parce que le Parti congolais du travail n'a guère brillé ces derniers temps sur le terrain par son allant, par son dynamisme, par sa volonté de soutenir l'action présidentielle. Certes le dernier scrutin a confirmé sa prééminence sur l'échiquier politique, mais il a aussi démontré son incapacité à mobiliser un électorat qui attend de façon très évidente des progrès sociaux et économiques plus marqués. D'où les questions qui ouvrent cet éditorial et que personne au sein de la majorité n'ose poser publiquement.

Il suffit de parler à bâtons rompus avec des membres ou des cadres du parti pour comprendre que tous attendent, sans le dire, des changements profonds dans sa gouvernance. Alors que le Congo entame la nouvelle et longue marche qui adaptera ses institutions aux réalités du monde moderne, les uns comme les autres redoutent manifestement que le PCT ne soit pas armé pour la bataille qu'il va devoir mener. Sur le fond comme sur la forme, il leur paraît dépassé, décalé par rapport à une société en pleine mutation au sein de laquelle émerge une classe moyenne qui jugera sur les actes et non sur les paroles.

Disons, pour tempérer ce propos, que l'obstacle contre lequel bute le parti présidentiel est le même que celui auquel se heurte des formations comme l'UPADS et le MCDDI. Il tient à la pesanteur de structures internes qui ne s'adaptent pas réellement aux évolutions en cours et qui, de ce fait, reflètent de moins en moins les changements en cours dans notre pays. Il pose un problème politique redoutable qu'il conviendra de résoudre rapidement.

Une chose est sûre : si la perspective d'une révision ou d'un changement de Constitution se précise, le PCT devra s'adapter afin de mener ce nouveau combat politique avec des chances sérieuses de le gagner.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

CAP : tous les déçus de l'UPADS réunis

Le Congrès africain pour le progrès (le CAP), nouvelle formation politique qui vient de voir le jour au Congo, a effectué sa sortie officielle, le 11 octobre, au Palais des Congrès de Brazzaville. Jean Itadi, ancien ministre sous Sassou 1 et sous Pascal Lissouba, ancien de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), puis du parti MARS, sa propre formation politique, depuis, dissoute, en est le président.

Il est entouré à la coordination de ce mouvement par Victor Tamba-Tamba, Dominique Nimi-Madingou, Destin Arsène Tsati-Mboungou et Christophe Moukouéké. Tous, piliers du pouvoir de l'ex-président Pascal Lissouba (1992-1997), ils ont décidé de quitter l'UPADS, indiquant que ce parti a manqué de sceller la réconciliation de ses dirigeants lors de son congrès tenu en 2013 et qu'il court à sa perte. D'où la naissance du CAP, a expliqué Christophe Moukouéké. Les instances du CAP fédèrent essentiellement d'anciens responsables de l'UPADS.

Lors de la présentation du parti en présence des militants et des invités, parmi lesquels Mathias Dzon, président de l'Alliance pour la République et la Démocratie, et Clément Mierassa du Parti social démocratique Congolais (opposition), Christophe Moukouéké a salué la naissance d'«



Une vue des dirigeants du nouveau parti

un nouvel espace de dialogue en vue de la consolidation de la démocratie au Congo et en Afrique».

Sur un ton volontiers polémiste, il a dressé un sévère réquisitoire contre le pouvoir en place dénonçant pêle-mêle le musèlement de l'opposition, l'absence de dialogue, l'arrogance, la mauvaise organisation des élections, les velléités de modification de la constitution, l'échec du programme gouvernemental depuis dix sept ans. La référence à dix sept ans en arrière renvoyait à l'année 1997, pendant laquelle l'UPADS a perdu le pouvoir à l'issue de la guerre civile du 5 juin. En aucune fois, l'orateur n'a fait allusion à une quelconque responsabilité de l'exécutif d'alors dans la succession des événements qui

conduisirent à ces violences, ni donc imploré le pardon du peuple qui en a souffert dans sa chair. Au contraire, il a dessiné les contours du meilleur des mondes qui adviendra au cas où le CAP accédait au pouvoir d'État « par les moyens pacifiques ».

« Voici le CAP, il vient de naître, il était attendu et réclamé. Appropriiez-vous ce parti afin que dans l'unité et la démocratie, le Congo assure son progrès », a-t-il scandé avec emphase. Le CAP dont le logo est un régime de palmier a pour devise « Unité, démocratie, Progrès ». Il projette de tenir son congrès constitutif à une date qui reste à fixer.

Gankama N'Siah
et Jean Jacques Koumba

DISPARITION

Willy Mantsanga a tiré sa révérence

Le député Anicet Pandou, plus connu sous le pseudonyme de Willy Mantsanga, membre de la commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, a trouvé la mort le 9 octobre à Orléans en France. Il a succombé à la suite d'une série d'hospitalisations au centre hospitalier d'Orléans-la-Source. Une séance spéciale sera organisée, à cet effet, le mardi 14 octobre à Brazzaville, par la chambre basse du par-

lement congolais. Actif durant les conflits socio-politiques de la décennie 1993-2003, Anicet Pandou ex-ninja était connu sous son nom de guerre de Willy Mantsanga. D'abord proche de Bernard Kolélas, le fondateur du Mouvement congolais pour le développement intégral, durant la guerre de 1993 qui opposa les ninjas aux Aubeillois du président Pascal Lissouba, il s'était ensuite

brouillé avec l'ancien maire de Brazzaville. Lorsqu'éclate la guerre du 5 juin 1997, il combat aux côtés des forces patriotiques et démocratiques qui soutenaient le président Denis Sassou N'Guesso. Il fut élu député de Makélékélé dans le 1er arrondissement de Brazzaville en 2007, puis en 2012.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blainde Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moun-

belé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ :

Treize villas construites pour les cadres

Le gouvernement vient de mettre à la disposition des techniciens et ingénieurs évoluant au niveau du poste électrique de Tsiélampo, situé à Mfilou dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, treize appartements.

Le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, a procédé le 10 octobre, à la remise officiellement de ces villas, au directeur général de la Société nationale d'électricité (SNE), Louis Kanoha Elénga qui les mettra prochainement à la disposition des bénéficiaires. Construits en quatorze mois par la société Top's Services, ces logements comprennent un salon, trois chambres, une cuisine, des latrines et un magasin. Remerciant tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces travaux, le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique a exhorté les cadres du directoire et l'équipe des exploitants au bon usage de ces infrastructures.

S'adressant par ailleurs au ministère des Travaux publics, Henri Ossebi a insisté sur l'aménagement de la route conduisant jusqu'à ce poste. Encore en terre, celle-ci est en état de délabrement total surtout en saison des pluies. « Pour rendre dynamique le travail des exploitants, il est nécessaire qu'ils disposent de voies d'accès. Cette route permettra aussi aux habitants de ce quartier



Une vue de la base vie de Tsiélampo

enclavé de bénéficier d'une voie aménagée », a déclaré le ministre. Saluant le gouvernement pour la dotation, le directeur général et président du directoire de la SNE a indiqué que ces logements répondaient parfaitement aux besoins des techniciens qui travaillent à ce poste électrique. Car, a indiqué Louis Kanoha Elénga : « outre la formation, le professionnalisme relève également de la qualité du cadre de vie et de travail des agents. Tsiélampo

constitue un maillon important dans le système d'exploitation du réseau national de transport d'électricité. Cette réhabilitation nous permettra d'atteindre assurément, les objectifs que vous nous avez assignés ».

Notons que pour assurer l'approvisionnement en eau potable, un forage a été construit sur ce site. Au-delà des agents de la SNE, c'est toute la population riveraine qui va être ravitaillée.

Lopelle Mboussa Gassia

GESTION DURABLE DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

Les partenaires internationaux réitèrent leur soutien

À l'issue de la 14^e session de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), tenue les 8 et 9 octobre à Brazzaville, les partenaires nationaux et internationaux ont renouvelé leur volonté d'appuyer cette institution sous régionale dans la conservation de la biodiversité en vue de lutter contre les effets liés aux changements climatiques.

« Depuis la création de cette institution, l'Allemagne est engagée à accompagner le secrétariat exécutif et les activités définies. Nous sommes prêts à continuer avec notre appui », a déclaré Hans Schipulle, le représentant du ministère de l'Économie, de la coopération et du développement de l'Allemagne.

Saluant l'appui multiforme dont bénéficie déjà la Comifac, le ministre congolais de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, a invité les pays africains et la communauté internationale à conjuguer davantage des efforts pour restaurer l'équilibre mondial et combattre le réchauffement climatique. Car, a-t-il souligné : « La gestion durable du bassin du Congo a dépassé les limites nationales de nos pays, de notre sous-région pour atteindre la dimension globale. Donc il faut tout faire pour réduire le déséquilibre qu'il y a entre les objectifs et les moyens

financiers. » En attendant l'aide internationale qui tarde à venir, Henri Djombo a annoncé la création du « fonds vert » par la Banque africaine de développement (BAD). « Certainement que c'est par le fonds vert de la BAD que passera celui de la communauté internationale. Il faut qu'on se prépare à anticiper. Nous sommes capables de concevoir des mécanismes propres permettant de financer notre action forestière », a-t-il affirmé. Créée en 2002 par les chefs d'États d'Afrique centrale, en marge du sommet mondial sur le développement durable, la Comifac a pour objectif d'appuyer la mise en œuvre des projets visant la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo. Elle figure désormais parmi les institutions qui bénéficient du statut d'observateur au sein de l'Assemblée générale des Nations unies.

Dans le cadre du processus de réduction des gaz à effets de serre, les pays du bassin du Congo ont mis en œuvre un plan concerté pour la conservation et la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers. Il s'agit de l'aménagement durable des concessions forestières. Aujourd'hui, 50 millions d'hectares sont sous aménagement, dont 30 millions d'hectares dotés de plans d'aménagement, 5 millions d'hectares de forêts certifiées puis environ 37 millions d'hectares d'aires protégées.

L. Mb.G.

LE FAIT DU JOUR

Élections locales : le poids de chacun

Passées les récriminations entendues peu avant, pendant ou après les élections locales du 28 septembre, l'heure est venue de se pencher sur les performances des uns et des autres. Un tel exercice n'est utile que s'il prend pour base de données les scores réalisés par les acteurs en présence. Ce qui permet au finish de les situer dans le microcosme politique national. Quel est le poids de chacun à l'issue de cette course d'obstacles ? Voilà la question.

Mettons de côté les candidats indépendants gratifiés à leur seul compte d'un peu plus de 200 sièges. Dans la mesure où ils s'identifient comme des sans-parti, il vaut mieux les traiter à part. Tôt ou tard, en effet, l'on saura pour qui ils œuvrent réellement et, à combien à peu près, monnayent-ils leurs voix au moment du vote des instances dont la responsabilité leur incombe. Pour l'instant, leur statut, enviable tout de même, est celui des faiseurs de rois. Les mauvaises langues prétendent, faisant allusion à la toute puissance du nerf de la guerre, que de nombreux conseillers « indépendants » pourront, s'ils ne restent durs d'oreille, avoir de quoi arrondir les deux bouts.

Ceci dit, les partis et associations politiques ayant souscrit aux locales de cette année et récolté au moins un siège sont au nombre de trente-six. La terre du Congo étant très fertile sur ce jardin, il y en a sans doute autant, voire

plus, qui ont renoncé à participer au scrutin pour diverses raisons. Mais voyons donc comment se présente la charpente politique congolaise au lendemain de ces élections destinées au renouvellement des conseils départementaux et municipaux.

En tête de la mosaïque se trouve le Parti congolais du travail, fort de ses 359 sièges. Il est suivi de très loin derrière par l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, 54 sièges. Le Mouvement action et renouveau, 32 sièges. Au quatrième rang s'affiche le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral, 31 sièges. Le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social a engrangé 23 places occupant le cinquième rang, devant le Club-2002-PUR, sixième avec 21 sièges. Il devance la toute nouvelle Dynamique pour la République et la démocratie, septième avec 20 sièges.

Sous l'échelle de vingt sièges viennent respectivement le Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail, huitième avec 19 sièges, le Rassemblement citoyen, au neuvième rang avec 17 places, le GCPAO, dixième avec 12 places, le Parti républicain et libéral, onzième place avec 11 conseillers. Puis cela descend sous la barre de dix conseillers pour le PULP, douzième place avec 7 sièges, suivi du MDP qui fait jeu égal au treizième rang avec le Mouvement pour la solidarité et le développement, 5 conseillers chacun.

Le Club perspectives et réalités et le Conseil national des républicains se contentent du quatorzième rang avec 4 sièges chacun, au dessus du Parti pour la sauvegarde des valeurs républicaines et de l'Union patriotique pour la démocratie et le progrès, quinzième rang avec trois sièges chacun. La petite fortune de 2 conseillers chacun pour la seizième place ex aequo échoit au Rassemblement pour la démocratie et le développement, au CDR, à l'Alliance pour le développement du Congo, à l'Union pour la République, au Mouvement national pour la libération du Congo. Viennent enfin les partis qui tiennent la queue à la dix-septième place, avec seulement un conseiller chacun : URC, ACCORD, MCU, CRAN, PAR, DNV, PADI, l'UNAPAC.

À chacune de ces formations politiques et à leurs dirigeants respectifs de prendre le temps d'analyser ces résultats. Peut-être reflètent-ils, à quelques dysfonctionnements près, la vérité des urnes. Que de désigner inlassablement et souvent sans le nommer le démon de la manipulation et de la tricherie, le moment est venu de s'adonner à une autocritique rigoureuse du chemin parcouru. Valable à la fois pour les partis politiques et pour l'administration électorale, ce jugement sur soi pourrait aider chacun à voir où il a péché, où il a manqué de punch pour gagner plus, pour faire mieux demain.

Gankama N'Siah

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

97 étudiants congolais ont décollé pour la Russie

La cérémonie solennelle du départ des 97 étudiants pour la Russie s'est déroulée le 9 octobre au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville. Témoins de l'évènement : le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen et l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Valery Mikhaïlov.

Le directeur du C.C.R, Sergey Belyaev, a rappelé à l'auditoire que cette cérémonie a lieu tous les ans au CCR. Cette année elle est spéciale pour la simple raison que le nombre de boursiers est passé au double soit 97. L'augmentation est une preuve que la Russie et la République du Congo ont des relations privilégiées. Sergey Belyaev a précisé également qu'il y a un nombre considérable de jeunes congolais qui vont en Russie à leurs propres frais et que près de 200 étudiants sont comptés.

À ce chiffre, il faut ajouter quelque 500 jeunes Congolais qui font leurs études actuellement dans toutes les villes de la Russie.

Parlant des modalités de cette bourse, le directeur du CCR a dit que la bourse dont ces 97 étudiants congolais sont bénéficiaires couvre les frais d'études et l'argent de poche pour vivre en Russie.

L'ambassadeur de la fédération de Russie en République du Congo, Valery Mikhaïlov, qui était au centre des efforts d'augmentation du nombre de boursiers congolais, a salué les 97 bénéficiaires de cette bourse. Il a profité de ces

moments pour demander aux jeunes Congolais de bien travailler et revenir au pays pour contribuer à son développement.

Parlant au nom des bénéficiaires, Irstenn Bakambis Ngongo, a rassuré sur les ambitions des boursiers. « *Nous vous persuadons que notre seule ambition est d'aller poursuivre nos études en Russie et de revenir au pays nanti de diplômes afin de contribuer efficacement à sa modernisation et à son industrialisation. Ce qui cadre bien avec la vision du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, dans son projet de société le Chemin d'avenir. À l'image des promotions précédentes, la nôtre va aussi s'inscrire dans la dynamique de la réussite totale et se conformer aux lois et règlements en vigueur dans votre pays.* »

Et le ministre Georges Moyen de rappeler : « *Ils s'en vont, mais je dois rappeler qu'ils sont à la fois à la charge de la fédération de Russie et du gouvernement congolais. Car, il s'agit de la bourse de coopération. Ces étudiants ne pourront pas se retrouver dans une situation difficile, parce qu'à compter de janvier 2015, ils percevront la bourse en provenance du Congo. Mon message est clair, même si la sélection a été bien faite, la réussite ne dépendra que du sérieux des étudiants dès qu'ils seront installés à l'étranger. Aussi devront-ils s'adapter aux changements climatiques et au contexte social pour ne pas qu'ils perdent les pédales.* »

Bruno Okokana

AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG recherche un juriste compétent et dynamique, ayant un niveau minimum de BAC +3.

Veuillez nous contacter au numéro **065028350** dans la période allant du 13 au 18 octobre 2014.

REMERCIEMENTS

Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les FFB Fils et Filles Bouanissa, la famille Kikouimba de Mâ Ngangoula Massengo et Hilaire, Malonga Roger Mouanga, Bamanissa Prospère, Bouesso Adolphe, Banziemo Jean David, Moulemvo Félicien, Ntadi Ange Moïse, Bakekolo Teddy, Agathe et Solange Kibelelo, Kiyindou Ursula et les enfants Ndila remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont assistés moralement, matériellement et financièrement lors du décès de leur frère, fils, père et oncle Ndila Jean Jacques « Jackito », décès survenu le 28 septembre 2014 à l'hôpital régional des Armées de Pointe-Noire des suites d'une courte maladie.

L'inhumation a eu lieu mercredi 8 octobre 2014 au cimetière municipal de Vindoulou.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude



MÉDIAS

Le groupe Canal + va lancer une chaîne de télévision A +

Le président du groupe Canal +, Jacques du Puy a expliqué le 10 octobre que la chaîne de télévision africaine A+ sera basée sur la fiction et le divertissement.

Il l'a fait savoir au sortir de l'entretien qu'il a eu avec le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo. Au centre des échanges, le projet de Télévision numérique terrestre (TNT) en complément des satellites locaux. D'après Jacques du Puy, cette rencontre avec le président du conseil fait suite à l'ouverture du bureau de Canal + à Pointe-Noire. Le groupe Canal + envisage d'accompagner le développement de ses abonnés et du distributeur en leur apportant un soutien technique.

Le groupe souhaite également renforcer les visions des chaînes locales et aller vers les abonnements plus économiques des pays concernés. « *À l'échelle africaine, le Congo a plus de 100 mille abonnés sur Canal + et Canal SAT. À cet effet, le groupe Canal + profite du changement*



L'entretien entre la délégation de Canal + et le Conseil (crédit-adaic)

satellitaire de 2012 pour avoir une couverture totale sur le pays en augmentant le nombre de satellites et des chaînes reprises au Congo. Il participe au rayonnement de la culture congolaise en permettant à la diaspora de capter la chaîne

nationale ». Au terme de l'entretien, Philippe Mvouo a expliqué au groupe Canal+ les conditions à remplir pour que le Conseil accorde des fréquences aux chaînes en création.

Lydie Gisèle Oko

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

La troisième édition plaide pour l'éducation des jeunes

La fête instituée depuis 2011 par l'Assemblée générale des Nations unies, est célébrée le 11 octobre de chaque année, dans le but de reconnaître les droits des filles et les obstacles auxquels elles se heurtent de par le monde. Au Congo, elle est commémorée cette année sur le thème : « Eduquons la jeune fille, femme de demain ».

À cette occasion, le gouvernement congolais a rendu public un par l'intermédiaire de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. En effet, dans cette déclaration,

droits de la fille sont inaliénables et font partie intégrante des droits de l'homme », a-t-elle souligné.

Pour rappel, les différentes études réalisées au Congo en matière de

filles, femme de demain ».

Ce choix s'inscrit, d'après Catherine Embondza Lipiti, dans le cadre du respect des engagements pris au niveau international, en tenant compte des réalités nationales. « *En effet, en dépit des progrès importants qui ont été réalisés dans l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation et de leur maintien à l'école, au cours de ces vingt dernières années, de nombreuses filles, en particulier les défavorisées, continuent d'être privées de ce droit fondamental* », a-t-elle poursuivi.

Selon elle, l'éducation en tant que socle du développement humain est reconnue par tous comme un droit humain et un moyen essentiel pour atteindre les objectifs d'égalité, de développement et paix. C'est ainsi qu'elle a invité les différents acteurs à promouvoir et à protéger les droits des filles notamment par la connaissance et la mise en œuvre de toutes les mesures prises au niveau national et international. « *Il a été aussi constaté que dans nos sociétés, lorsqu'une femme est éduquée au moins à un niveau élémentaire d'éducation, cela reflète positivement sur la vie sociale et économique du ménage et de la famille ainsi qu'elle présente des avantages pour la société et l'économie du pays* », a conclu la ministre de la Promotion de la femme.

Parfait Wilfried Douniama



Catherine Embondza Lipiti prononçant le message du gouvernement ; crédit photo Adiac

Catherine Embondza Lipiti, a rappelé qu'en dépit de l'existence de la convention relative aux droits des enfants et celle relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les filles sont victimes de violences et de sévices au sein des familles, des écoles et dans les quartiers, un peu partout dans le monde. « *À cet égard, la célébration de cette journée est une opportunité pour sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur la précarité de la situation de la jeune fille et la nécessité de reconnaître que les*

fécondité en milieu juvénile relèvent une forte prévalence des phénomènes de sexualité et de grossesses précoces, surtout en milieu rural. Ce qui justifie l'abandon par les filles de leur scolarité sans avoir atteint un niveau appréciable. Dans l'optique de faire de l'éducation de la jeune fille l'un des moyens pour la protéger des mariages et grossesses précoces et non désirées, des violences de tout genre et des infections sexuellement transmissibles y compris le VIH/Sida, le gouvernement a placé cette troisième édition sur le thème : « Eduquons la jeune

fécondité en milieu juvénile relèvent une forte prévalence des phénomènes de sexualité et de grossesses précoces, surtout en milieu rural. Ce qui justifie l'abandon par les filles de leur scolarité sans avoir atteint un niveau appréciable. Dans l'optique de faire de l'éducation de la jeune fille l'un des moyens pour la protéger des mariages et grossesses précoces et non désirées, des violences de tout genre et des infections sexuellement transmissibles y compris le VIH/Sida, le gouvernement a placé cette troisième édition sur le thème : « Eduquons la jeune

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « S'informer fatigue, et c'est à ce prix que le citoyen acquiert le droit de participer intelligemment à la vie démocratique. »

Ignacio Ramonet, Directeur du Monde diplomatique de 1990 à 2008, Le Monde diplomatique d'octobre 2014

□ « Face à des situations historiques, les écrivains se sont toujours caractérisés par leur souci d'explorer les changements, de les interpréter, les évaluer, les sonder... afin de faciliter une interprétation nouvelle de notre monde, à la fois morale et philosophique. »

André Brink, écrivain, Afrique du Sud, auteur Philida (Actes Sud), RFI, 19 septembre 2014

□ « Le consensus, nulle part, ne repose sur l'unanimité »

Me Hiramn Yaméogo, co-président du Front républicain (Burkina-faso), le Faso.net, 9 octobre 2014

□ « L'Afrique est une source d'inspiration pour l'humanité entière, et ce depuis la nuit des temps. »

Rahmatou Keïta, journaliste et cinéaste, Le Magazine de l'Afrique août-septembre 2014

□ « En Orient comme en Occident, il existe une jeunesse fascinée par ce nihilisme suicidaire. L'islam donne une dimension globale, peut-être aussi mystique, un nom à une cause. Aujourd'hui, le jihad est la seule cause sur le marché... Or, ces conflits sont le symptôme d'un même effondrement culturel. »

Olivier Roy, directeur de recherche au CNRS, Libération, 3 octobre 2014

ÉDUCATION

Les rotaraciens volent au secours des enfants orphelins

« Eduquer un enfant, c'est assurer l'avenir d'un pays », les jeunes rotaraciens l'ont compris en remettant des fournitures scolaires aux enfants de l'orphelinat Dorcas situé à Saint Kisito dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Ce don est constitué de cartons de craie, de crayons de couleur, d'ardoises, de cahiers, de dictionnaires et de tout ce qui peut être utile pour les enfants des classes préparatoires (CP) à la Terminale. Lucien Emmanuel Francky Ibata explique le choix de l'orphelinat Dorcas. « Nous avons eu à travailler avec certains orphelinats déjà reconnus. Nous nous sommes dit que nous allons essayer d'avoir un partenariat avec d'autres. Déjà dans cette localité, nous avons un orphelinat les Cataractes. On s'est dit, nous avons beaucoup utilisé les Cataractes dans nos actions et nous allons chercher un autre orphelinat dans la même zone, dans la même localité. D'où le choix porté sur cet orphelinat. Nous avons eu le soutien de nos clubs parrains qui nous ont envoyé leurs contributions pour qu'on puisse acquérir un certain nombre de kits scolaires », a-t-il notamment dit.



Les enfants de l'orphelinat Dorcas et les jeunes rotaraciens

Un programme alléchant d'ici à la fin de l'année

Ce programme débute le 15 octobre avec la célébration de la Journée internationale du lavage des mains. Cette cérémonie connaîtra le soutien des Nations unies à travers l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef. Prochaine opération annoncée : Carrière. Une activité qui met les élèves de terminale en contact avec les auto-

rités qui leur expliquent leur parcours scolaire. D'autres activités sont prévues à l'orée des fêtes de fin d'année. À propos, des contacts sont pris avec certains partenaires pour un appui. Le groupe des jeunes rotaraciens était conduit par Lucien Emmanuel Francky Ibata, président de ce mouvement juvénile. Son mandat, d'une année renouvelable a débuté en juillet 2014 et prendra fin en juin 2015.

Bruno Okokana

SANTÉ

Vers une prolongation de la date butoir du RSI 2005 au Congo

Un atelier de validation consacré à l'élaboration d'une feuille de route sur les activités clés pour la demande d'extension de délai supplémentaire et les autres actions pour l'accélération de la mise en œuvre du Règlement sanitaire international (RSI) 2005, s'est tenu du 10 au 11 octobre à Brazzaville, sous l'égide du directeur général de la santé, Alexis Elira Dokekias.

Cet atelier a eu donc pour buts de réactualiser les documents sur la mise en œuvre du RSI 2005 afin de demander la prolongation de la date butoir, de revoir l'état du RSI (2005) au Congo, et de réviser le plan de la mise en place des principales capacités nationales

(RSI) 2005 au Congo.

« Le RSI est un instrument important mis en place par le système des Nations unies afin qu'ensemble nous puissions nous conformer à certaines règles internationales qui permettent non seulement de gérer les situations urgentes de santé publique d'épidémie, mais au sein de ses situations que la circulation des personnes et des biens se fasse conformément aux directives internationales », a rappelé Alexis Elira Dokekias dans son allocution d'ouverture, ajoutant qu'au moment où se tient cet atelier pour lequel le Congo a connu un retard important dans le cadre du calendrier fixé par les Nations unies, « il était donc normal que le ministère de la Santé et de la population réagisse pour que

nous puissions nous rapprocher des normes. Notons que la date butoir avait été fixée en 2005, la dernière date ça sera 2016. Là nous sommes en 2014. Nous sommes en train de valider ce dernier point. Nous serons en norme des clauses », a-t-il réaffirmé. Signalons qu'en 2011 le Congo avait mis en place les armes nécessaires pour remplir ces conditions, à savoir : l'adoption du plan stratégique de mise en œuvre du RSI. En 2012 tirant les conséquences de ce que le Congo a connu pendant la catastrophe de Mpila, un plan national de préparation, de prévention et de riposte contre les catastrophes et situations d'urgences de santé publique avait été adopté.

Guillaume Ondzé



INSCRIPTION
Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

MÉDIAS

Les femmes invitées à s'affirmer dans leur profession

Réunis le 9 octobre au palais des Congrès de Brazzaville, à l'initiative du gouvernement, appuyé par l'Unesco, les professionnels des médias tant du secteur public que privé, ont formulé un certain nombre de recommandations à l'endroit de l'Etat, du régulateur et des partenaires au développement.

Les participants à l'atelier de sensibilisation sur la problématique « Genre et Médias », ont demandé aux femmes des médias de s'affirmer davantage dans leur profession ; de développer leur confiance en elles ainsi que de postuler aux postes de responsabilité. Il est aussi recommandé aux médias publics et privés de renforcer leur solidarité à travers la redynamisation et la création des associations professionnelles. Ils ont également suggéré aux responsables des médias de faire davantage la promotion des femmes en les nommant à des postes de responsabilité ; d'identifier les efforts de renforcement des capacités sur la question genre et médias en faveur des organisations des médias, notamment dans le traitement de l'information. Les participants ont ensuite demandé au ministère de la Communication d'organiser, en partenariat avec l'Unesco, des formations sur le monitoring sur les médias en matière du genre.

Ils ont ensuite recommandé au ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, co-organisateur de l'atelier de communiquer sur les actions de mise en œuvre de la politique natio-



Une vue des participants ; crédit photo Adiac

nale-genre et sur les conventions de protection des droits des femmes. Les journalistes ont, par ailleurs, demandé au Conseil supérieur de la liberté de communication de faire davantage la prévention auprès des médias sur les stéréotypes sexistes ; d'interdire la diffusion des contenus médiatiques portant atteinte à la dignité des femmes et des jeunes filles. Ils ont enfin invité l'Unesco et le ministère de la Communication d'accompagner les médias congolais dans la mise en place des indicateurs d'égalité de genre.

S'exprimant au nom de sa collègue de l'Unesco, la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) au Congo, Barbara Laurenceau, a encouragé le gouvernement pour le choix du thème de cet atelier « Genre et Médias » qui est un sujet cher à tout le système des Nations unies au Congo. Selon elle, la capacité des femmes à tirer parti d'éthique dépend de politiques incitatives, d'un environnement national propice à l'extension des infrastructures de communication et l'élévation de leur niveau

d'éducation. L'organisation de cette table ronde constitue, a-t-il souligné, une vraie illustration de la volonté et de l'engagement du gouvernement congolais à améliorer la condition féminine dans le secteur des médias. « Sans une participation des femmes aux décisions prises dans toutes les sphères de la vie et à tous les niveaux de la société, la pauvreté ne sera pas éradiquée et des sociétés véritablement démocratiques ne verront pas le jour », a-t-elle indiqué, précisant que des disparités flagrantes existaient encore dans la maîtrise.

Lancement du processus de sensibilisation, d'information

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Communication, Bienvenu Okiemy, a souligné la nécessité de multiplier les efforts pour amener les femmes à s'engager dans les métiers de l'information et de leur permettre d'accéder aux postes de décision au sein des médias. D'après lui, le genre est aujourd'hui dans toutes les sociétés une question centrale, aussi bien dans la perspective de l'essor culturel que dans l'attente d'une morale sociale répondant aux exigences de notre temps. La ministre de la Promotion de la femme, Catherine Embondza Lipiti, qui a clôturé l'atelier a rappelé qu'à travers cette conférence-débat, le gouvernement venait de lancer, en partenariat avec l'Unesco, un processus de sensibilisation, d'information, de prise de conscience par les professionnels des médias de leurs droits et devoirs en matière d'équité de genre. Elle s'est enfin engagée à poursuivre avec l'Unesco cette initiative consistant à renforcer les capacités en matière d'intégration d'équité du genre dans les programmes. Rappelant que plusieurs communications ont été développées à cette occasion. Il s'agit, entre autres, des droits et devoirs humains dans la problématique genre et médias ; les approches féministes et questions émergentes : de l'émancipation à la parité ; les indicateurs d'égalité des genres dans les médias ; la responsabilisation des femmes des médias ; les promotions des femmes dans les médias.

Parfait Wilfried Douniama



SNE

Société Nationale d'Electricité

Siège - Social : Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
B.P. 95 - Tél / Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé à compter du 14 octobre 2014, des perturbations dans la fourniture d'électricité suite au retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe-Noire, en raison des travaux de maintenance de ladite turbine, selon les recommandations du constructeur, travaux qui seront effectués pendant une durée de 51 jours environ, soit du 14 octobre au 7 décembre 2014.

Le retrait de l'exploitation de cette turbine pourrait se traduire par un déficit de la production d'électricité avec pour conséquences des délestages de charges pendant les heures de pointe, notamment en soirée, dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

La Direction Générale Société Nationale d'Electricité demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que cette opération pourrait causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l'incidence desdits travaux sur la fourniture de l'électricité.

Fait à Brazzaville, le 01 Octobre 2014
Le Directeur Général Adjoint Chargé
de la Production et du Transport
Léon IBOVI

ÉDUCATION

La Felbo a remis des manèges au ministère de l'Enseignement primaire

Appuyer les efforts du pays dans le développement des réflexes des enfants et la découverte des choses qui devront par la suite inspirer leurs connaissances sur l'environnement du monde et de la vie, sera désormais soumis à une attention de tout instant.

Le Centre d'éducation préscolaire de Moungali 3 a été le théâtre d'une cérémonie de remise officielle d'un don de jeux offerts par la Fondation Edith Lucie Bongo-Ondimba (Felbo) au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation pour appuyer ses efforts dans les dispositions à créer pour que l'enfant puisse recevoir des connaissances et le savoir ; de même à développer sa curiosité. Il y avait là, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation entouré de quelques-uns de ses collaborateurs, ainsi que de la présidente de la Felbo, Julienne Johnson, accompagnée de son staff. Dans une interview qu'il a accordée à cette occasion, le ministre Hellot Matsou Mampouya, a salué l'action altruiste et salutaire qu'a réalisée la Felbo. Il a précisé ensuite que l'objectif étant évidemment d'équiper l'ensemble des centres d'éducation préscolaires de notre pays en park de jeu, « Comme vous pouvez l'imaginer, le développement de la petite enfance



est une donnée importante pour le gouvernement congolais », a-t-il ajouté.

Prenant la parole à l'issue de la cérémonie, la présidente de la Felbo a indiqué que l'année 2014, elle l'a souhaitée autrement ; elle veut notamment équiper

quelques centres d'éducation préscolaires d'un park de jeux éducatifs.

« Ainsi, par les jeux on éduque les enfants ; par les jeux, les enfants se rapprochent les uns et des autres ; par le jeu les enfants deviennent disciplinés, raison pour laquelle, je me suis

Des jeux pour les élèves offerts par la Felbo

orientée personnellement vers les jeux éducatifs cette année ».

Pour assurer le maximum de retombées positives de cette stratégie, une délégation des journalistes congolais, conduite par le responsable de la communication de la Felbo, Modeste

Elenga, a fait la ronde, hier, de huit centres d'éducation préscolaires de la capitale. Elle y a visité, entre autres, les sites où ont été implantés ces parks de jeux financés par la Fondation.

Les quatre centres visités à Brazzaville-Nord sont les centres d'éducation préscolaires 15 août 1963 de Poto-Poto, Moungali 3, Lhaye Gaboka de Ouenzé et Liberté de Talangaï. A Brazzaville-Sud, la délégation est passée dans les centres de Fraternité, Château d'Eau de Makélékélé, la glacière de Bacongo et Louis Ngambio de la Base.

« Je suis très émue et très contente des bienfaits de la FELBO en faveur des enfants. Qu'elle continue sur cette voie ; qu'elle fasse encore plus, surtout dans la construction de nouveaux bâtiments. Avec l'afflux des enfants, il nous manque des salles pour les placer », a souligné l'une des bénéficiaires, Charlotte Mabouéré, gestionnaire au centre préscolaire 15 août de Poto-Poto.

Signalons que ces jeux sont pour certains des manèges qui étaient à l'origine une attraction se présentant sous la forme d'un plateau circulaire notamment fondé sur un mouvement circulaire, parfois à forte sensations, pouvant être mis en rotation, garnies de différentes sortes de montures et supports où des personnes (principalement des enfants) peuvent prendre place le temps de quelques tours.

Guillaume Ondzé

JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNE FILLE

L'ACBEF entend familiariser la jeune fille à l'utilisation de la contraception

Dans le cadre de sa vulgarisation auprès de la jeune fille, une excursion éducative regroupant les élèves, étudiantes et quelques associations dont l'âge varie entre 15 et 16 ans, a été organisée dans la capitale par le Mouvement d'action des jeunes de l'Association congolaise pour le bien-être social (ACBEF), sur le thème : « Jeunes filles et contraception ».

Pour donner force à cette journée, après les retrouvailles à la clinique ACBEF Plateau, l'occasion a été donnée à Euphrasie Pini, infirmière de son état évoluant à la clinique ACBEF de Moungali, de faire une présentation aux jeunes filles présentes sur les lieux, des services cliniques de l'ACBEF.

Le danger d'une grossesse précoce ou non désirée étant à combattre, le comité d'organisation a saisi cette occasion pour montrer aux jeunes filles les différentes méthodes contraceptives qui existent afin qu'elles puissent les utiliser, étant sexuellement actives ou non. « Car, comprendre cela les poussera à éviter le phénomène de grossesse précoce ou non désirée », a martelé l'un des responsables du Mouvement Action de l'ACBEF.

À l'instar de la clinique ACBEF Plateau, le comité d'organisation et l'ensemble des participants, se sont ensuite rendus à la maison de la jeunesse de Ouenzé dans le cinquième arrondissement (Brazzaville) et du Plateau Ville où ils sont allés s'imprégner de ce qui se fait dans ces maisons. L'objet de cette initiative étant de les rendre visibles auprès des jeunes.

Le point de chute était l'auberge de jeunesse du pont du Djoué, ou un focus groupe a été organisé pour la circonstance. A cette occasion les participants ont pu échanger avec les jeunes sur ce qui est la contraception qui est un moyen pour éviter les grossesses non désirées ou précoces. Pour ce faire les animateurs du Mouvement d'action de l'ACBEF leur ont présenté les produits qu'ils ont parmi tant d'autres notamment la pilule, le spermicide, le stérilet ainsi que le préservatif qui joue deux rôles, à savoir qu'il peut les aider à éviter une grossesse non désirée ainsi que les IST et le VIH/Sida.

« Nous leur avons également demandé d'enlever les idées erronées qu'elles ont ; la contraception ne rend pas stérile, elle nous permet juste d'éviter les grossesses non désirées ou précoces », a déclaré à l'issue du focus la secrétaire générale du Mouvement Action jeunesse de l'ACBEF, Winnie Biniakounou.

G.O.

CIRCULATION ROUTIÈRE

De plus en plus d'accidents à Brazzaville !

Pas un jour ne passe, à Brazzaville, sans que l'on voie une voiture au fond d'un caniveau, que l'on assiste à une collision de véhicules, ou qu'un camion monte sur une moto. Voici comment.



Un bus dans un caniveau à l'arrêt La Ferme, à Mikalou II

Mardi 7 octobre. Non loin du pont de Mikalou, sur la sortie principale qui mène dans la parité nord. Une Rav 4 s'est retrouvée dans le caniveau. Le conducteur, responsable dans un média public, est secoué par le choc et transporté à l'hôpital pour des soins. Selon les explications, la voiture aurait été cognée à l'arrière par un engin appartenant à la société chargée des travaux d'aménagement de cette route. Jeudi 9 octobre sur l'avenue qui relie Nkombo (Djiri) à Moukondo (Moungali). Encore une voiture Rav 4 qui est sortie de la route et a fauché

deux personnes qui, d'après les témoignages, seraient mortes sur le coup. Que s'est-il passé ? Les témoins disent que la Rav 4 serait occupée par un couple. Problème mécanique ou erreur humaine ? Rien de concret n'a filtré au terme de nos investigations. Le même jour entre 18h30 et 19h sur la bretelle qui passe entre les domaines des Brasseries du Congo (Brasco) à Mpila. Un véhicule, en pleine manœuvre a cogné le mur de clôture. Celui-ci s'écroule sur des personnes qui exerçaient leur petit commerce. Des victimes sont enregistrées.

Samedi, des ouvriers étaient sur les lieux pour reconstruire le mur. Un témoin du drame a expliqué aux *Dépêches de Brazzaville* que l'homme au volant du véhicule n'était pas le conducteur attiré et que le camion s'y trouvait pour le transport de la boisson achetée par un client des Brasco. Vendredi, le 10 octobre à quelques encablures de l'arrêt dit La Ferme. Un autobus (Hiace) s'est retrouvé dans le caniveau en construction. Ici, les dégâts sont moindres certes mais le fait interpelle.

Les Dépêches de Brazzaville

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER ET DE L'ASSISTANT SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS

La délégation générale aux grands travaux procède au recrutement du Responsable administratif et financier et d'un Assistant spécialiste en passation des marchés pour le compte de la cellule d'exécution des projets routiers BAD.

1. Responsable administratif et financier

1.1. Missions

Le candidat à ce poste sera chargé sous la supervision du Coordonnateur de la Cellule d'exécution des projets routiers BAD, de :

- Coordonner toutes les activités financières ;
- Appliquer l'ensemble des procédures comptables et financières acceptables par la Banque Africaine de développement (BAD) ;
- Gérer les ressources humaines ;
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines sous la supervision du Coordonnateur de la cellule ;
- Préparer la paie ;
- Participer à l'évaluation annuelle des agents et se faire évaluer par la tutelle et le Coordonnateur ;
- Préparer le programme de travail et le budget annuel (PTBA) en collaboration avec les autres responsables ;
- Gérer les comptes bancaires du projet ;
- Préparer et valider les titres de paiement sous la supervision du Coordonnateur de la cellule ;
- Liquider les dépenses ordonnées par le coordonnateur ;
- Participer à l'élaboration du budget ;
- Vérifier les imputations comptables effectuées par le comptable ;
- Préparer et établir les Demandes de Paiement Direct (DPD) ;
- Préparer les ordres de virement ;
- Effectuer un suivi des acquisitions des biens et services, ainsi que leur bonne utilisation ;
- Veiller à la disponibilité de ressources pour la réalisation des activités du projet ;
- Organiser les travaux d'inventaire des biens et fournitures ;
- Participer à la préparation, à l'actualisation et à l'exécution du plan de passation de marchés pour les activités liées au fonctionnement ;
- Veiller à l'élaboration des spécifications et caractéristiques des demandes d'achat de fournitures liées au fonctionnement ;
- Participer à la rédaction des termes de références pour le recrutement des consultants ;
- Tenir un registre des cautions et assurer la conservation des originaux ;
- Elaborer le planning annuel des congés et le faire approuver par le Coordonnateur de la cellule ;
- Préparer le paiement des primes, des frais de mission et des honoraires des consultants et personnel de la cellule ;
- Superviser tous les agents placés sous son autorité ;
- Assurer la mise en place et le bon fonctionnement du système comptable et financier ;
- Superviser la tenue de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du projet (fiabilité, rapidité ; analyse, rapprochement en tenant compte des impératifs de reporting mensuel) et la production régulière et à temps des états comptables et financiers des projets (journal livres, tableau de bord) ;
- Vérifier les imputations comptables et ordonner les saisies dans le système informatisé de gestion comptable et financière ;
- Gérer les réapprovisionnements des comptes spéciaux (établir les demandes de retrait de fonds ainsi que les paiements directs) ;
- Participer au suivi et contrôle comptables de l'exécution des contrats ;
- Superviser et organiser le système d'archivage des pièces comptables ;
- Assurer l'établissement des états financiers des projets ;
- Elaborer les rapports de suivi financier et la partie financière des rapports d'activités du projet ;
- Elaborer le rapport financier intérimaires (RFI) et les états financiers annuels à auditer et veiller à la transmission régulière des différents rapports dans les délais ;
- Collaborer avec l'organisme retenu pour la réalisation de

l'audit interne et de l'audit externe, et tenir à leur disposition les documents financiers relatifs aux projets.

1.2. Profil du candidat

Le candidat devra présenter les aptitudes ci-après ;

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en gestion financière, en comptabilité ou en contrôle de gestion ou équivalent. Un diplôme professionnel supérieur en comptabilité de type expert-comptable reconnu par un ordre professionnel comptable international ou un diplôme en gestion de projet de développement serait un plus ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans à des postes de responsabilité (management) dans les domaines de la gestion administrative et financière et comptable. Une expérience dans la gestion administrative et financière des programmes financés par les institutions financières internationales serait un atout ;
- Avoir une maîtrise complète des outils de gestion financières et de systèmes comptables ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standards (World, Excel) et de l'utilisation de l'internet. La connaissance et l'utilisation du logiciel comptable des projets tel que SAARI, TOMPRO tec serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise du Français. La connaissance (écrit et parlé) de l'anglais est souhaitée.

2. Assistant spécialiste des acquisitions et de la passation des marchés

2.1. Missions

Sous la supervision du Spécialiste en passation des marchés titulaire, l'Assistant spécialiste des acquisitions et de la passation des marchés participera à :

- La mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés intégrant la planification des opérations de passation des marchés, le suivi de l'avancement, l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés.

A ce titre, il participera à :

- la préparation et à l'actualisation du plan de passation des marchés (PPM) ;
- au classement et à l'archivage des dossiers de passation de marchés ;
- la rédaction des aspects de passation des marchés du Rapport de suivi Financier trimestriellement et semestriellement à la production du rapport d'activités ;
- l'organisation du renforcement des capacités en notions fondamentales de la passation des marchés de l'équipe de la cellule ;
- La préparation et la finalisation des termes de référence des acquisitions telles que définies dans les documents contractuels ;
- l'élaboration et à la mise à jour de la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de services prévus sur le financement des projets ;
- La mise en œuvre du contrôle de qualité des dossiers d'appels d'offres et des demandes de propositions suivant les modèles types de la BAD ;
- la préparation des dossiers d'Appel d'Offres International (DAOI) et de demande de propositions pour les services de consultants, et à leur finalisation ;
- la préparation des Avis d'Appel d'Offre ;
- lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection) selon les modes convenus dans l'accord de don ou de prêt.
- la bonne gestion des appels d'offres en cours ;
- L'organisation des séances publiques d'ouverture et d'évaluation des plis dans le cadre des commissions y relatives ;
- La mise en œuvre du contrôle de qualité des rapports d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions ;
- la préparation des contrats, après l'obtention des avis de non objection, si c'est requis, et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées à le faire : et
- la conception et la mise en place d'une base de données fournisseurs, développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de fonds de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des

marchés ;

- la mise à jour du répertoire des fournisseurs ;
- L'établissement de tous les rapports d'activités techniques prescrits par le manuel de procédures d'acquisition de la cellule et éventuellement de tout autre rapport que le bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet ;
- La mise en place d'un système de classement des dossiers de passation de marchés.
- l'élaboration du budget ;
- aux travaux des missions de supervision de la banque ;
- la préparation des missions de supervision, de revue a posteriori des marchés par la BAD / BM ou des audits indépendants par des consultants de la BAD / BM ;
- la réalisation de toute tâche à lui confié par le SPM ou le Coordonnateur.

2.2. Profil du candidat

Il devra présenter les aptitudes ci-après :

- Diplôme de licence ou BTS en ingénierie, administration publique, droit commercial, économie ou gestion (Bac+2 au minimum)
- Excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement en particulier (BAD, BM) ainsi que du cycle des projets ;
- Expérience professionnelle : 5 ans minimum dont deux (2) au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés et familier avec les procédures soit de la BM ou de la BAD pour des projets financés par elles ;
- Bonne disposition pour la résolution des problèmes liés à la passation des marchés publics ;
- Connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power point, internet et autres outils de communication ;
- Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

3. Lieu de Travail

- Brazzaville

4. Contenu des dossiers de candidature

- Lettre de motivation
- Certificat de nationalité congolaise
- Casier judiciaire
- Curriculum vitae
- Copie (s) certifiée (s) du / des diplômes
- Attestation (s) / certificate (s) de travail
- Tout autre document lié à l'expérience professionnelle du candidat

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

5. Date limite de dépôt des candidatures

Le mardi 25 novembre 2014 à 12 heures, heure locale.

6. Lieu de dépôt des candidatures

A l'attention de la délégation générale aux grands travaux (Cellule d'exécution des projets routiers BAD) 5^e étage, Immeuble du Plan, Rd point CCF BP 1127 Brazzaville - République du Congo
Tél : 00 242 81 35 78 : 06 871 60 20 / 050180809
Fax : 00 242 222 83 54 60
Email : dggg_congo@yahoo.fr, batoung10@yahoo.fr; ceprbaddggg@yahoo.com

N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante :

« Dossier de candidature au poste de à la Cellule d'Exécution des Projets BAD.

A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

Fait à Brazzaville, le

Le Ministre à la Présidence, Chargé de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux,

Jean Jacques BOUYA.

SANTÉ

La crainte de propagation du virus Ebola gagne l'Europe

Après un premier cas de contagion hors d'Afrique, notamment d'une aide-soignante d'un hôpital de Madrid, en Espagne, l'inquiétude règne depuis mardi en Europe. Cela a conduit la Commission européenne à demander des explications immédiates aux autorités sanitaires espagnoles.

La femme contaminée, âgée d'une quarantaine d'années avait soigné le mois dernier deux missionnaires rapatriés en Espagne après avoir été infectés par la fièvre hémorragique. Les deux sont décédés, le premier en août et le second en septembre. Depuis lors, la trentaine de personnes qui travaillaient avec cette aide-soignante sont suivies par les autorités sanitaires espagnoles, de même que le personnel qui a été en contact avec elle à l'hôpital d'Alcorcon. Un porte-parole du ministère espagnol de la santé a d'ailleurs indiqué que « *le mari de la femme a été hospitalisé par précaution* ». Loin de se laisser aller à la panique, le gouvernement espagnol, par la voix de la ministre en charge de la Santé, Ana Mato, a appelé au calme. Elle a affirmé que « *toutes les mesures pour garantir la sécurité du personnel hospitalier qui la soigne et de toute la population étaient prises* ». Et d'ajouter : « *Nous sommes en train de vérifier si tous les protocoles ont été strictement respectés pendant le traitement des deux missionnaires revenus d'Afrique en août et en septembre* ». Cet appel n'a pas empêché les syndicats espagnols d'infirmiers de dénoncer « *l'inefficacité* » du protocole mis en place lors de l'hospitalisation des religieux. Réagissant à la situation qui prévaut

en Espagne, le porte-parole de la Commission européenne, Frédéric Vincent, a déclaré : « *Il y a évidemment eu un problème quelque part* ». « *Les États membres de l'UE sont censés avoir mis en place des procédures nationales précises et coordonnées au niveau bruxellois pour prévenir l'entrée du virus sur le territoire européen* », a-t-il rappelé, ajoutant que malgré ce cas, « *il n'y a pas d'inquiétude* » à la Commission d'autant que selon lui, la propagation du virus Ebola en Europe « *reste hautement improbable* ».

De son côté, le président François Hollande a assuré que la France était en situation de pouvoir soigner des personnes atteintes par le virus d'Ebola, « *si des cas se produisaient en France* ». Malgré cela, trois familles ont refusé de déposer lundi matin leurs enfants dans une école de Boulogne-Billancourt, dans la banlieue parisienne, en raison de la présence d'un élève récemment rentré de Guinée, a indiqué la mairie de la commune.

Au Quai d'Orsay, dans le cadre de la mobilisation de la France contre la pandémie qui gagne déjà l'Europe, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius a nommé Christine Fages en qualité d'ambassadrice, coordinatrice de la task-force interministérielle Ebola. Les autorités françaises entendent donc accentuer cette mobilisation par des mesures drastiques pour répondre à la crise. Il s'agit, au niveau bilatéral, de concentrer l'aide du pays à la demande de la communauté internationale, sur la Guinée. Elle sera renforcée prochainement par un centre de traitement Ebola, dont la création a été décidée par le président de la République. Il s'agit aussi de le faire avec les contributions mul-

tilatérales, l'aide de la France ayant atteint plus de 70 millions d'euros. Paris, notons-le, a déjà pris de nombreuses initiatives pour renforcer la réponse internationale à l'épidémie, en lien avec ses partenaires européens et les organisations internationales.

Rappelons que selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la fièvre hémorragique à virus Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest (Liberia, Sierra Leone, Guinée) a fait 3.439 morts sur 7.478 cas enregistrés dans la région depuis le début de cette année. Cette flambée, la plus grave depuis la découverte du virus en 1976, a conduit l'OMS à déclarer le 8 août que la lutte contre Ebola était « *une urgence sanitaire mondiale* ». À cette épidémie ouest-africaine, s'ajoute un foyer d'Ebola dans une zone reculée de la République démocratique du Congo et plusieurs cas suspects de la fièvre hémorragique de Marburg en Ouganda.

Principales dates de l'épidémie en Afrique de l'Ouest

En Guinée, où elle a démarré en fin 2013, l'épidémie Ebola, la pire du genre depuis l'identification du virus en 1976, qui a déjà fait plus de 3400 morts totalisait déjà 61 décès le 24 mars dernier, comme l'avaient alors indiqué les autorités sanitaires guinéennes et l'OMS. En Sierra Leone le premier cas confirmé a été annoncé le 26 mai. Au Libéria, c'est le 31 mai que deux cas ont été confirmés dans ce pays. Le 30 du même mois, Médecins sans frontières (MSF) annonce qu'« *Ebola est hors de contrôle* » et ce pays en profite pour fermer ses écoles après avoir clos une partie de ses frontières.

Lorsqu'on arrive au mois d'août, plus précisément à la date du 5, la Banque

mondiale annonce 200 millions de dollars d'aide qu'elle doublera en septembre. Le 8 août, et devant l'ampleur de la maladie, l'OMS décrète une « *urgence de santé publique mondiale* ». Ce qui a conduit, quatre jours plus tard, soit le 12 août à approuver l'emploi de traitements non homologués. Le Liberia reçoit quelques doses du sérum expérimental américain ZMapp le jour suivant. Un missionnaire espagnol, contaminé au Libéria, sera considéré dès ce jour comme le premier européen à succomber du virus.

Du 18 au 27 août, plusieurs pays africains prennent la décision de fermer leurs frontières avec les États touchés, qui seront de plus en plus coupés du monde. Le 2 septembre, MSF prévient que le « *Le monde est en train de perdre la bataille* » contre Ebola. Les Nations unies de leur côté s'alarment de possibles pénuries alimentaires dans les pays touchés. C'est ainsi que l'ONU se donne à partir du 5 septembre six à neuf mois pour stopper la transmission du virus. Quatre jours après, la maladie se propage comme un feu de forêt, puisque, selon le ministre libérien de la Défense l'existence de son pays était « *gravement menacée* ». Les États-Unis réalisent le danger de la propagation du virus et portent leur aide à plus de 100 millions de dollars. Le 10 septembre, le Sénégal annonce la guérison de son unique cas confirmé, un étudiant guinéen. Moins d'une semaine après, l'ONU estime qu'il faut près d'un milliard d'USD pour lutter contre Ebola. Washington saisit l'occasion pour annoncer un plan d'action prévoyant l'envoi de 3.000 militaires, chiffre porté à 4.000 le 3 octobre. Le 17 septembre, l'Union européenne annonce à son tour qu'elle ne peut d'aucune manière rester en marge de la lutte contre Ebola. Elle promet 78 millions d'euros en plus de quelque 150 M déjà débloqués. Le jour suivant, le Conseil de sécurité évoque une

« *menace pour la paix et la sécurité internationales* », une première concernant une urgence sanitaire. La France annonce l'installation d'un hôpital militaire en Guinée forestière, principal foyer. Le 19 septembre, alors que l'épidémie poursuit sa progression en Afrique de l'ouest, la Sierra Leone décrète trois jours de confinement de sa population puis place sous quarantaine, le 25, trois régions où vivent 1,2 million d'habitants. En Guinée, huit membres d'une mission de sensibilisation sont retrouvés morts, tués par des villageois. Le même jour il a eu rapatriement en France d'une infirmière de MSF infectée au Libéria, qui sera guérie le 4 octobre. Aux États-Unis, un Libérien hospitalisé le 30 septembre au Texas (sud) dans un état grave sera reconnu comme le premier malade d'Ebola diagnostiqué hors d'Afrique.

Au mois d'octobre, notamment dès le 1er, une épidémie distincte déclarée en République démocratique du Congo fait 42 morts. Le jour suivant, le Liberia annonce que toutes ses régions sont touchées. Le 3 octobre, un cameraman de NBC infecté au Liberia, sixième Américain contaminé en Afrique. Ils sont tous soignés aux États-Unis (l'un a été déclaré guéri) sauf un Américano-libérien décédé en juillet au Nigeria après avoir voyagé au Liberia. Le 4 octobre, un médecin ougandais contaminé en Sierra Leone devient le deuxième patient soigné en Allemagne, après un expert sénégalais qui sort guéri de l'hôpital ce jour même. La date du 6 octobre devient celle de la première contamination connue hors d'Afrique : une aide-soignante en Espagne travaillant dans l'hôpital madrilène où est mort un prêtre en août puis un deuxième missionnaire le 25 septembre y est affectée. Le même jour, une Norvégienne, médecin pour MSF infectée en Sierra Leone a été rapatriée.

Nestor N'Gampoula

L'épidémie d'Ebola a déjà tué plus de 4 000 personnes

Partie de Guinée, la fièvre hémorragique à virus Ebola qui sévit actuellement en Afrique de l'Ouest, a fait à ce jour 4.033 morts, selon le dernier bilan publié le 10 octobre à Genève par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au total 8 399 cas ont été enregistrés dans sept pays. Ces pays affectés sont scindés en deux groupes par l'OMS. Le premier groupe est composé des pays les plus touchés, notamment, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, et le second groupe par le Nigeria, le Sénégal, l'Espagne et les États-Unis. Le Liberia demeure le pays le plus touché par cette pandémie, avec 4 076 cas, dont 2 316 décès. La Sierra-Leone compte 2 950 cas et 930 décès. Enfin en Guinée, d'où est partie l'épidémie, on compte 1 350 cas et 778 décès. Le personnel soignant continue à payer un lourd tribut dans ces pays avec 416 cas dont 233 morts. Au Nigeria, le nombre de cas et de décès est resté inchangé avec respectivement

vingt cas et huit morts. Le dernier décompte de l'OMS fait état d'un décès aux États-Unis et un cas en Espagne. Le bilan reste inchangé au Sénégal avec un seul cas, celui d'un étudiant guinéen dont la guérison a été annoncée par les autorités.

Par ailleurs, une épidémie d'Ebola sévit dans une région isolée du nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC), différente de celle qui a atteint l'Afrique de l'Ouest. Elle a tué 43 personnes sur 71 cas, depuis qu'elle a fait son apparition le 11 août, selon un bilan publié le 7 octobre.

La fièvre hémorragique à virus Ebola tue environ sept malades sur dix, selon l'OMS. L'infection se produit par contact direct avec les fluides corporels, (sang, liquides biologiques ou sécrétions). La période d'incubation va de 2 à 21 jours. Le patient devient contagieux à partir du moment où des symptômes se manifestent mais ne l'est pas pendant la période d'incubation. « *Il faut attendre une période de 42 jours après le dernier cas enre-*

gistré, pour affirmer qu'il n'y a plus aucune transmission d'Ebola dans un des pays concernés », explique l'OMS.

Pour faire face à Ebola, l'Union européenne a décidé le 11 octobre d'acheminer de l'aide au pays touchés. Trois Boeing 747 cargo ont été envoyés en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée, où la fièvre hémorragique se propage depuis plusieurs mois.

La commission envisage également de mettre en place un système d'évacuation médicale par avion, qui permettra au personnel étranger affecté par le virus d'être rapatrié en moins de quarante-huit heures vers des hôpitaux européens.

Kristina Georgieva, commissaire européenne à l'Action humanitaire, a assuré que la commission était « *engagée dans une course contre la montre pour combattre Ebola* ». Elle a ajouté que l'UE avait déjà débloqué 180 millions d'euros en faveur des pays touchés par le virus Ebola.

Yvette Reine Nzaba

TERRORISME

Une force régionale contre Boko Haram

Les chefs d'État des pays membres de la Commission du bassin du Lac Tchad (Cblt), ont décidé de la mise sur pied d'ici novembre d'une armée régionale de lutte contre la secte islamique Boko Haram.

Ils se sont réunis mardi 7 à Niamey la capitale nigérienne. Le sommet extraordinaire des pays membres de la Cbtl a permis également aux États de la sous-région de mutualiser leurs efforts de lutte contre le terrorisme.

Les dirigeants de la région ont compris qu'il faut agir au plus vite contre les militants islamistes. Mahamadou Karidjo, ministre de la Défense du Niger, a justifié la nécessité d'agir vite compte tenu de l'insécurité qui prévaut dans le bassin du Lac Tchad.

« *Les États riverains du Lac Tchad vont dans les semaines qui suivent mettre sur pied une*

force armée multinationale en vue de stopper la progression et l'installation des islamistes de Boko Haram au niveau de toute la sous-région. En effet, ce sommet de Niamey doit être celui des grandes décisions. », a annoncé le ministre Mahamadou Karidjo.

Rappelons qu'au mois de mai dernier, les cinq chefs d'État de l'organisation, à savoir le Nigeria, le Cameroun, le Niger, le Tchad et le Bénin avaient adopté à Paris lors d'une réunion, un plan de guerre contre le groupe armé de Boko Haram. Le plan stratégique prévoit notamment une présence militaire de 700 soldats tout autour du Lac Tchad. Le sommet qui s'est tenu mardi 7 a défini les contours de cette force multinationale, a précisé une source gouvernementale.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

AFRIQUE

En 2015, la croissance économique du continent devrait atteindre 5 à 6%

Selon le rapport de Perspectives économiques 2014, la croissance économique de l'Afrique devrait s'accroître en 2014 et atteindre 5 à 6% en 2015 ; des niveaux jamais atteints depuis 2009.

L'originalité de cette croissance est qu'elle est plus diversifiée et tirée par la demande intérieure, les infrastructures et les échanges des produits manufacturés.

Pour le chef économiste et vice-président de la Banque africaine de développement (BAD) Mthuli Mcube, si les pays africains veulent inscrire la croissance économique dans la durée et s'assurer qu'elle profite au plus grand nombre, leurs efforts doivent être poursuivis dans la restauration « des soupapes du moteur économique et continuer à gérer les facteurs macroéconomiques avec précaution ».

« La moindre imprudence de leur part pourrait nuire aux perspectives de croissance », a-t-il souligné. Pour maintenir son niveau de progression, l'Afrique devrait initier des réformes nécessaires en vue de rendre la croissance plus inclusive et plus durable. Ce qui n'est pas encore le cas. Ainsi, l'Afrique devrait par exemple favoriser l'insertion de ses entreprises dans les chaînes de valeur mondiales et régionales en vue de stimuler la création de nouveaux emplois, ou encore adopter des politiques territoriales innovantes pour soutenir un développement régional équilibré et titrer le meilleur parti des dynamiques émergentes entre la ville et la campagne. En tout cas, c'est l'optique

prévu par le Plan d'Action de l'Afrique de l'OCDE : lancer des études par pays afin d'élaborer des stratégies de développement propres à chacun. Ainsi, la Côte d'Ivoire est le premier pays de la série. Il sera suivi par le Maroc et d'autres pays.

Africa's Pulse, une publication semestrielle de la Banque mondiale (BM) reconnaît que les économies africaines continuent à se développer à un rythme soutenu malgré une croissance mondiale plus faible.

Et que la forte hausse des investissements publics dans les infrastructures, l'augmentation de la production agricole ainsi que le développement des services dans les domaines du commerce, des télécommunications, des transports et de la finance devraient continuer de booster la croissance en dépit d'une conjoncture marquée par la baisse des prix des matières premières. Et des investissements directs étrangers liés au ralentissement de l'économie mondiale.

Selon l'économiste en chef pour la région Afrique de la Banque mondiale (BM), Francisco Ferreira, l'Afrique devrait rester, selon les prévisions de la Banque, l'une des trois régions du monde à la croissance la plus rapide et devrait poursuivre sur la lancée de ces 20 dernières années, marquées par une croissance ininterrompue.

Publiée en septembre dernier, une étude de la Banque mondiale a examiné les conséquences potentielles économiques d'Ebola. D'après ses conclusions, si la propagation du virus d'Ebola dans les trois pays que sont la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia poursuivait sa propagation, son

impact économique pourrait s'en trouver quasiment décuplé, avec des répercussions catastrophiques pour ces États déjà fragilisés.

Mais d'après l'étude, il serait crucial de transformer les économies africaines, peu industrialisées, passant à côté d'un facteur essentiel de croissance et d'emploi. L'étude montre que l'extraction des ressources naturelles et des services soutiennent la croissance africaine. La contribution de la reproduction industrielle et agricole et à la croissance baisse alors que la plupart des travailleurs et 80% des populations les plus démunies tirent l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture vivrière.

Selon l'économiste principal à la Banque mondiale et coauteur de la publication, Punam Chuhan-Pole, la majorité des emplois en Afrique restent agricoles même si les services progressent fortement à l'inverse du secteur industriel et manufacturier. Il pense qu'augmenter la productivité agricole et encourager la diversification des revenus dans les zones rurales conduisent à des transformations structurelles susceptibles de réduire la pauvreté.

Enfin le rapport souligne que « si l'industrie manufacturière n'est pas la panacée, il faut toutefois que l'Afrique développe sa base industrielle. L'ensemble des secteurs tireraient parti de meilleurs fondamentaux : climat des affaires favorables, stabilité macroéconomique, accès à une énergie fiable et bon marché, transport moins coûteux et main d'œuvre plus qualifiée ».

Noël Ndong

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'Union africaine et la France mobilisées contre la résurgence du terrorisme

Le Président français, François Hollande, a reçu, le 6 octobre, pour la troisième fois la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dlamini Nkosazana-Zuma.

La semaine dernière, François Hollande a reçu le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, président en exercice de l'UA, avec qui les entretiens ont porté pour l'essentiel sur les conflits africains, notamment malien et centrafricain. Sans compter les négociations en cours à Alger pour qu'une solution politique soit trouvée. « Nous resterons mobilisés, l'Union africaine et la France, sur le plan politique et sur le plan militaire, pour qu'il n'y ait pas la résurgence du terrorisme ».

Concernant le Mali et le Sahel, l'armée française veut surveiller les autoroutes du désert, grâce à l'opération Barkhane. Une base temporaire est en cours d'établissement au Nord du Niger, pour contrer les activistes d'Al-Qaïda évoluant dans la bande sahélo-saharienne, du Sud de la Libye à la Mauritanie. Ils sont estimés à 300 hommes.

À Paris, il se susurre que l'armée française devrait concentrer beaucoup plus

d'efforts sur les grands points de transit qu'emprunteraient les terroristes. Le désert du Sahara est le plus grand au monde avec plus de 8 millions de km². Il constitue l'interface entre l'Afrique maghrébine et l'Afrique sahélienne.

Présent également à Paris, le Premier ministre malien Moussa Mara a souhaité que la France et les Nations unies soient plus offensives contre les djihadistes. La France a fortement réduit son dispositif dans le nord du pays.

Concernant la Centrafrique, François Hollande a constaté des améliorations sur la situation sécuritaire. Mais il a reconnu l'existence de quelques foyers de conflits et pense que grâce à l'intervention de l'ONU, « nous pouvons venir à bout de cette situation qui, au moment, pouvait dégénérer en massacre et sans doute en génocide ».

Le président français a annoncé, la réduction dans les prochains mois, des effectifs français déployés en Centrafrique, dont le désengagement a déjà commencé. Il a aussi fait part de la responsabilité de la France, de l'UA et des Nations unies, dans la préparation des élections dont « la date devra être fixée l'année prochaine ».

N.Nd.

MALI

Soumeylou Boubeye Maïga libéré par le Tribunal de Nanterre en France

Après trois jours de garde à vue à la direction judiciaire de Nanterre dans la région parisienne dans le cadre de l'enquête pour corruption visant l'homme d'affaires français, Michel Tomi, l'ancien ministre malien de la Défense, Soumeylou Boubeye Maïga médiateur de l'Union africaine (UA) en République centrafricaine, a été libéré. Il était question des conditions d'acquisition

du Boeing du Président malien, Ibrahim Boubacar Keita, et de la livraison d'uniformes militaires à l'armée malienne réglée, semble-t-il sur le budget de son ministère. Une transaction d'un montant de 30 millions d'euros avait entraîné la suspension des décaissements du Fonds monétaire international (FMI) en faveur du Mali.

N.Nd.



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS
À PARTIR DE
540 000 FCFA TTC A/R

BORDEAUX
À PARTIR DE
586 300 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarifs au départ de Brazzaville, aller/retour, disponibles jusqu'au 15/11/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 07/10/2014. Envolez vous entre le 08/10/2014 et le 30/11/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

JOURNÉE DU VOLONTARIAT FRANÇAIS

Espace volontariat Congo/RDC s'active

L'équipe des volontaires du Congo entend renforcer ses assistances auprès des partenaires locaux, qui sont les associations, ONG et autres groupements évoluant au Congo, en vue de favoriser le développement du pays.

Cette volonté a été réitérée lors de l'ouverture, le 9 octobre, de la 3e journée du volontariat français au Congo. « L'espace volontaires (Ev) Congo milite dans plusieurs domaines d'activités de développement. Il est plus actif auprès de la communauté locale en matière de la promotion de la culture maraichère, de la formation des jeunes volontaires locaux, de l'organisation des activités de découverte... », a expliqué Licius Karenzo, responsable de l'espace Volontaires Congo.

Selon Licius Karenzo, l'Ev Congo répond aux demandes des acteurs sur la définition et la mise en œuvre de leurs projets de volontariat et leur apporte l'appui technique nécessaire à promouvoir les différentes formes de volontariat. La journée du Volontariat français au Congo qui s'est tenue au Centre culturel français, a réuni l'équipe de l'espace volontariat Congo, les responsables des



Deux volontaires témoignant de leurs engagements

organisations de la jeunesse, les scouts du Congo, en présence du ministre congolais de la Jeunesse et de l'éducation civique, Antoine Collinet Makosso et de l'ambassadeur de France au Congo, Jean- Pierre Vidon. Dans son mot de circonstance, le ministre congolais en charge

de la jeunesse et de l'éducation civique, Antoine Collinet Makosso, a promis que son département allait appuyer l'initiative du volontariat en milieu jeune en instituant un bureau chargé du suivi du volontariat des jeunes avant leur intégration dans la vie active. « Cet appui du gouvernement

va viser également les donneurs de sang. Mais le vrai défi qui reste à relever, est l'intégration en grand nombre des jeunes congolais dans ce processus », a souligné Antoine Collinet Makosso. Pour sa part, l'ambassadeur de France au Congo a salué l'engagement du réseau des volontaires

français qui sont venus soutenir le programme de développement, d'assistance aux démunis et toutes autres activités bénévoles en République du Congo. « Il me paraît important de réaffirmer les valeurs de solidarité, de paix, d'égalité, de respect de l'autre qui doivent prévaloir entre les cultures et entre les peuples, en toutes circonstances. Ces valeurs citoyennes sont celles que je retrouve dans l'esprit de volontariat », a déclaré le diplomate français.

L'espace volontaire Congo/RDC est implanté au Congo depuis le 7 février 2012. Antenne du volontariat français, l'Ev Congo est un dispositif de premier plan engagé dans des projets de développement. Dans le cadre de ses programmes, le Volontariat français au Congo draine chaque année, quelque 8000 volontaires autour de trois volets d'activités : le volontariat de solidarité internationale, en administration et en entreprise.

Présente dans 55 pays dans le monde, France volontaires déploie un réseau d'espace Volontaires dans 20 pays. Elle envoie et encadre ses propres volontaires.

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

www.institut-st-francois-brazza.com



« Demain se prépare aujourd'hui »



**L'INSTITUTION SAINT FRANCOIS D'ASSISE
A DEBUTÉ LES COURS DEPUIS LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014
NOUS DISPOSONS ENCORE DE PLACES DISPONIBLES
POUR TOUS LES NIVEAUX**

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

www.institut-st-francois-brazza.com



« Demain se prépare aujourd'hui »



PROCEDURE D'ACCUEIL

L'Institution accueille tous les candidats jusqu'au 15 octobre 2014, date limite d'intégration, et leurs fait passer les tests s'ils le souhaitent le jour même de leur accueil. Des périodes de rattrapage des cours sont prévus pour tous les élèves admis en retard.

AFRIQUE DU SUD

Amnesty International dénonce la hausse du taux de mortalité maternelle

« La mortalité maternelle en Afrique du Sud reste élevée à un niveau inacceptable », critique Amnesty International dans son rapport publié le 9 septembre. Il souligne que la plupart de ces décès durant la grossesse ou l'accouchement pourraient être évités.

« En 2012, 60% des décès maternels en Afrique du Sud auraient pu être évités », indique l'ONG de défense des droits de l'homme. Plus d'un tiers de ces décès sont dus au sida, dans un pays qui compte environ six millions de séropositifs, soit plus d'un habitant sur dix. « Le gouvernement a mis en place des mesures louables pour améliorer la situation, notamment l'accès aux traitements antirétroviraux (ARV) pour les femmes et jeunes filles enceintes séropositives et en rendant gratuit le suivi de grossesse », ajoute Amnesty. Malgré ces mesures, les Sud-Africaines consultent trop peu et trop tard lorsqu'elles sont enceintes. Moins de la moitié consultent avant la vingtième semaine. « Ces retards expliquent un quart des décès maternels qui pourraient être évités », explique Amnesty. En Afrique du Sud, le taux de mortalité maternelle se situe à 269 pour 100.000, et « malgré une amélioration depuis 2011, c'est nettement

supérieur à l'objectif de 38/100.000 que s'est lui-même fixé le gouvernement pour 2015 », souligne l'ONG. Cet échec, a-t-elle précisé, est dû à plusieurs raisons, notamment, la pauvreté.

En effet, par le manque d'argent pour le transport, les femmes en zones rurales sont obligées de parcourir de longues distances pour aller se faire examiner à l'hôpital.

En plus, elles ont également peur de consulter, craignant d'être forcées de faire le test du VIH, avec le risque d'être ensuite critiquées si leur entourage apprenait leur séropositivité.

Amnesty cite aussi « les problèmes structurels du système de santé en Afrique du Sud », pays pourtant le plus développé du continent et doté d'un réseau d'hôpitaux privés attirant des patients de toute l'Afrique.

On note par exemple le manque d'ambulances.

Dans certains cas, le personnel médical utilise des dossiers particuliers pour les patients séropositifs et les obligent à faire la queue séparément ou dans des salles d'attente réservées aux porteurs du virus HIV. Par ailleurs, l'Amnesty a appelé le ministère Sud-Africain de la Santé à réformer d'urgence toutes les procédures qui compromettent la confidentialité du dossier médical.

Yvette Reine Nzaba

DISTINCTION

Le prix Nobel de la paix 2014 dédié à tous les enfants sans voix

Le prix a été attribué le 10 octobre conjointement à l'adolescente pakistanaise de 17 ans, bête noire des talibans, Malala Yousafzai et à l'Indien Kailash Satyarthi, pour leur combat contre l'oppression des enfants et des jeunes et pour leur engagement en faveur de la scolarisation des enfants.

« Les enfants doivent aller à l'école et ne pas être financièrement exploités. C'est une condition préalable au développement pacifique du monde que les droits des enfants et des jeunes soient respectés », a indiqué le président du comité Nobel norvégien, Thorbjørn Jagland, lors de la remise le 10 octobre du prix Nobel de la paix 2014.

Malala s'est quant à elle dite fière d'être la première jeune femme à recevoir, avec l'Indien Kailash Satyarthi, le prix Nobel de la paix, qu'elle a dédié à tous les enfants sans voix.

« Je suis fière d'être la première Pakistanaise, la première jeune femme et la première jeune personne à recevoir ce prix. Cette récompense est pour tous les enfants sans voix et qui doivent être entendus », a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse à Birmingham (Angleterre) où elle réside.

La plus jeune lauréate de l'histoire du Nobel partage son prix avec l'Indien Kailash Satyarthi, 60 ans, pour leur combat contre l'exploitation des enfants et leur droit à l'éducation.

Elle s'est dite « totalement inspirée » par le travail de son collègue et a jugé que le prix envoyait un message d'amour entre le Pakistan et l'Inde et entre les différentes religions. « Peu importent la couleur de votre peau, la langue que vous parlez, la religion en laquelle vous croyez, nous devons tous nous battre pour nos droits, pour les droits des enfants, pour les droits des femmes et les droits de chaque être humain », a-t-elle martelé.

Elle a également remercié son père pour « ne pas lui avoir bridé les ailes » et pour l'avoir laissée voler et mener à bien ses objectifs, pour avoir montré au monde qu'une fille n'est pas supposée être une esclave. Aux enfants du monde, elle leur a demandé de défendre leurs droits, et de ne pas attendre que quelqu'un d'autre le fasse pour eux.

Dès la nomination de la jeune fille, les réactions ne se sont pas fait attendre. Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a félicité « les deux plus grands champions du monde pour les enfants ».

Le président des États-Unis Barack Obama a salué « la passion et la

détermination » de Malala.

Le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a félicité la jeune fille en indiquant qu'« elle remplit de fierté le Pakistan et les Pakistanais par sa réussite inédite et inégalée » et, « les garçons et filles du monde entier devraient prendre l'exemple de son combat et son

engagement ».

La chancelière allemande Angela Merkel a estimé qu'il s'agissait d'un bon jour pour les enfants du monde. « Les enfants qui aujourd'hui n'ont pas le droit de vivre leur enfance, qui n'ont pas le droit à l'éducation et l'intégrité personnelle, ont obtenu un porte-voix avec ces lau-

réats, en particulier pour l'éducation des filles ».

Enfin, le président français François Hollande a salué le courage de Malala pour le droit à l'éducation des filles, et l'action de Kailash pour dénoncer le travail des enfants.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

L'UA et le centre de l'OCDE s'engagent à assurer un dialogue en matière d'intégration et de transformation

Intitulé : « Par l'Afrique, pour l'Afrique ? Industrialisation et intégration pour une croissance inclusive », le centre de l'OCDE à Paris a présenté son rapport 2014 en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD) et le Pnud lors de son 14^e Forum économique international sur l'Afrique

Un plan d'action a été présenté en partenariat avec l'Union africaine (UA), en présence de la présidente de la Commission de l'UA, Nkosa-

zana Dlamini-Zuma. Une première à l'OCDE. L'UA s'est engagée à assurer un dialogue avec le centre de développement de l'OCDE sur les engagements pris par l'UA en matière d'intégration et de transformation au cours des prochaines années. L'OCDE et l'UA ont ainsi signé un accord formel dans ce sens. Il prévoit « un plan d'action pour l'Afrique qui s'inscrit dans le cadre des partenariats et des activités du centre avec ses pays et les institutions de l'Afrique ».

L'autre moment fort fut le Forum économique annuel sur l'Afrique de l'OCDE. Ce fut l'occasion de faire le

point sur les perspectives économiques du continent. Rédigé conjointement par la BAD, le Centre de l'OCDE et le Pnud, ce rapport note que « l'Afrique résiste aux chocs intérieurs et extérieurs, elle est sur le point de connaître une solide croissance économique ».

Le principal signe de la résilience africaine réside dans les perspectives macroéconomiques « toujours favorables grâce à un taux de croissance moyen qui s'est maintenu autour de 4% en 2013, supérieur aux 3% de croissance enregistrés par l'économie mondiale ».

N.Nd



OFFRE PROMOTIONNELLE

	Volume	Validité	Coût	Code d'activation
Journalier	10 MB + 10 MB*	1 jour	500 FCFA	*170*4*1*1#
	30 MB + 30 MB*	1 jour	1 000 FCFA	*170*4*1*2#
	250 Mb	1 jour	1 500 FCFA	*170*4*1*3#
Hebdomadaire	100 MB + 100 MB *	7 jours	2 500 FCFA	*170*4*2*1#
	300 MB + 300 MB*	7 jours	5 000 FCFA	*170*4*2*2#
	1 GB + 1 GB*	7 jours	7 500 FCFA	*170*4*2*3#
Mensuel	1 GB + 1 GB*	30 jours	10 000 FCFA	*170*4*3*1#
	5 GB + 5 GB*	30 jours	30 000 FCFA	*170*4*3*2#
	30 GB + 30 GB*	30 jours	37 900 FCFA	*170*4*3*3#
	90 GB + 90 GB*	30 jours	44 900 FCFA	*170*4*3*4#
	150 GB + 150 GB*	30 jours	59 900 FCFA	*170*4*3*5#

*Bonus valable uniquement entre minuit et 06h00

profitez de la connexion
Internet la plus rapide

célébrons plus de 2,6 millions d'amis.

WARID

airtel

**Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT**



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Gratuit

Avenue Alphonse Fongère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00243 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



Entrez! Nous sommes OUVERT

Venez découvrir nos gammes de:

- linge de maison
- art de la table
- décoration
- ustensiles de cuisine,
- électroménagers
- ...

Home Sweet Home
 et vos envies prennent vie!

Home Sweet Home
 Galerie de l'ARC, Brazzaville | Congo
 tél. 06 930 30 37
 Nous sommes ouvert de lundi à samedi,
 de 9H 00 à 18H 00

Villeroy & Boch DESCAMPS SONIA RYKIEL RALPH LAUREN TOMMY HILFINGER GUY DEGRENNE

SÉCURITÉ

Charles Armel Doubane appelle à de larges consultations sur la situation à Bangui

Dans une interview accordée au RJDH, Charles Armel Doubane, ancien ambassadeur de la RCA auprès des Nations unies et observateur de la vie politique, a appelé au rassemblement autour de la cheffe de l'État de transition.

L'ancien ambassadeur de la RCA auprès des Nations unies pense que la situation actuelle appelle au rassemblement car, « la crise qui secoue la ville de Bangui depuis 72 heures est la preuve que la situation est encore fragile. Cette flambée de violences exige le rassemblement de toutes les forces vives de la nation. Il faut que nous nous mettons ensemble pour chercher les vraies solutions ».

Charles Armel Doubane pense qu'il faut une rencontre initiée par la présidence car, « pour le moment, il est essentiel que la cheffe de l'État appelle tout le monde, partis politiques, entités socio-économiques pour discuter de la situation. Pour nous, il faut que les leaders que nous sommes, marchions sur nos différends pour privilégier l'intérêt de la nation centrafricaine. C'est pourquoi nous appelons à ces larges consultations autour de la cheffe de l'État afin que nous ressortions avec des solutions qui seront proposées à la communauté internationale ».

Selon Charles Armel Doubane, la démission de la présidente de transition n'est pas à envisager et à soutenir. « La démission de la cheffe de l'État n'est pas la solution. », dit-il. « La transition est régie par des textes qu'il faut consulter en cas de problème. Je ne suis ni Anti-Balaka ni ex-Séléka. Pour nous, il faut maintenant chercher des solutions tenables ».

L'ancien ambassadeur pense que le débat relatif à la nomination du Premier ministre et à la formation du gouvernement n'est plus d'actualité et que « nous devons chercher des solutions qui tiennent et non tourner autour des questions qui ne sont plus d'actualité. C'est pourquoi pour nous, la nomination du Premier ministre et la formation du gouvernement ne sont plus des questions sur lesquelles nous devrions perdre du temps ».

Charles Armel Doubane appelle à de larges consultations au moment où les Anti-Balaka et les ex-Séléka appellent à la démission de la cheffe de l'État de transition.

Le chef de la Minusca condamne l'embuscade contre les Casques bleus

Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef de la Minusca,

Général Babacar Gaye, a condamné jeudi 9 octobre l'embuscade contre les soldats du maintien de la paix vers PK11, à la sortie nord de Bangui. Selon Babacar Gaye, l'embuscade a provoqué la mort d'un soldat, alors qu'un autre a été gravement blessé et sept blessés.

L'embuscade a été tendue par des hommes armés encore non identifiés à la hauteur de PK11. Un soldat pakistanais est mort et plusieurs autres blessés.

Selon Babacar Gaye, les Nations unies sont une organisation non partisane qui travaille avec l'ensemble des acteurs pour promouvoir la paix et la réconciliation en RCA.

« Mais nous continuerons de prendre des mesures robustes contre les criminels qui menacent les civils. Je rends hommage aux unités de police et militaires de la Minusca qui travaillent avec les autorités centrafricaines et aux côtés des Forces EUFOR et Sangaris, empêchant qu'une situation très difficile ne devienne hors de contrôle », a relevé Babacar Gaye.

Dans un communiqué de presse publié jeudi à Bangui, la Sangaris a relevé que « de nouveaux heurts ont eu lieu en milieu

secteurs de la capitale

Après deux jours de paralysie des activités dans la capitale suite aux dernières violences, les activités semblent reprendre dans certains quartiers. Cependant, cette reprise est toujours sous tension. Les forces internationales sont moins visibles dans certains secteurs où la présence des miliciens Anti-Balaka est renforcée. Des barricades sont toujours visibles dans d'autres quartiers et les habitants du KM5, où vivent plusieurs membres de la communauté musulmane, déclarent vivre sous les menaces des Anti-Balaka.

Selon les constats faits par les journalistes du RJDH dépêchés dans les coins de la capitale, la reprise est timide, la tension reste vive, les Anti-Balaka érigent toujours des barricades et la présence des forces internationales est moins visible sur le terrain.

« Je suis au marché Gobongo, le mouvement de la population y est. Il n'y a pas de circulation des taxis et bus voire des véhicules particuliers. Les forces internationales passent à toute vitesse et très rarement. Les femmes sont plus visibles pour faire des

leur reste sous tension. « Les Anti-Balaka restent les maîtres du jeu ici. Aucune présence des forces internationales, la population circule très peu. Les Anti-Balaka sont visibles partout, en arme, sur les motos, empêchant d'autres personnes à circuler. Le marché est presque vide », a décrit ce journaliste.

Du quartier Combattant au quartier Galabadja dans le 8^e arrondissement de Bangui, la situation est presque identique. Les journalistes du RJDH notent une reprise très précaire des activités commerciales dans ces secteurs. « La présence des forces internationales est moins visible depuis notre arrivée au marché Combattant. Les Anti-Balaka circulent avec les armes et grenades sous les habits. Les femmes se dépêchent pour faire des prévisions, en profitant de cette accalmie. Il faut dire que la peur se dissipe peu à peu ce matin, contrairement aux deux derniers jours tumultueux », a relevé un envoyé du RJDH dans le 8^e arrondissement.

Un centre-ville un peu en activité

Selon le constat fait par le journaliste du RJDH, les activités commerciales ont timidement repris. « Je suis au point Zéro, il y a une reprise timide des activités, les commerçants sont visibles, les grands magasins fonctionnent et la pharmacie du port a ouvert ses portes. Au bord du fleuve, il y a les traversées de quelques commerçants centrafricains et congolais venus de Zongo pour s'approvisionner », a relevé l'envoyé. « Les stations services sont fermées. Les véhicules en commun ne circulent pas.

Les banques restent fermées malgré la présence des clients. L'administration publique reste paralysée. Mais, on note la présence des forces internationales, de la gendarmerie et de la police nationale en patrouille au centre-ville », a relaté ce journaliste.

« Au KM5, la situation n'a pas évolué »

Selon un responsable des organisations musulmanes du KM5, leur situation est toujours difficile. Joint par le RJDH, la source a indiqué que la population du KM5 est sous les menaces des Anti-Balaka.

« Nous sommes toujours sous les menaces des Anti-Balaka. Ils nous ont presque encerclé ici. Mais les forces internationales se sont positionnées pour empêcher des affrontements. S'ils demandent à la présidente de démissionner, quelle est notre affaire là ? », s'est interrogé ce leader.

Une source jointe depuis la Mosquée Centrale au KM5 a relevé que la situation des déplacés est déplorable dans ce site. « Pas d'accès pour les humanitaires, nous sommes dépourvus. Il n'y a pas d'électricité depuis deux jours. On ne comprend plus. Les femmes, les enfants, les personnes âgées sont tous à la Mosquée. Seuls les jeunes et les hommes valides sont restés dans les quartiers pour protéger nos biens, car les Anti-Balaka disent qu'ils vont rentrer ici », a relaté cette source.

La ville de Bangui sombre dans un chaos depuis le mercredi matin, où les violences ont éclaté.

Du quartier Combattant au quartier Galabadja dans le 8^e arrondissement de Bangui, la situation est presque identique. Les journalistes du RJDH notent une reprise très précaire des activités commerciales dans ces secteurs

de matinée et dans l'après-midi du 9 octobre autour de PK12, de l'avenue des Martyrs et du 3^e arrondissement de Bangui. Des personnes civiles ont été victimes d'échanges de tirs, sans que l'on puisse déterminer l'origine exacte de ceux-ci. Des groupes armés incontrôlés ont également pris à partie la force à six reprises ».

D'après le communiqué, « la Force Sangaris, en étroite collaboration avec les autorités centrafricaines et en appui de la Minusca, est déterminée à maintenir le niveau de sécurité minimal auquel aspire la population à Bangui ».

C'est le premier soldat de maintien de la paix à trouver la mort en Centrafrique, depuis le lancement officiel le 15 septembre des opérations des Casques bleus. Cet incident intervient au moment où la capitale Bangui est replongée dans des violences, suite à la mort d'un ex-rebelle de la Séléka et un taximan.

Reprise sous tension des activités dans certains

secteurs », a décrit un journaliste du RJDH.

Selon cet envoyé, la population a peur de la nuit. « C'est dans la nuit que beaucoup de choses se passent : braquages, embuscades, détonation d'armes... Nous avons vraiment peur de la nuit dans ce secteur, qui reste contrôlé par les Anti-Balaka », a rapporté l'envoyé du RJDH.

Au quartier Kpètènè, situé dans le 6^e arrondissement de Bangui, la situation est à l'apaisement. « Les enfants jouent, la population circule à pied, les crépitements d'armes ont cessé. Après l'incident d'hier entre les jeunes et une patrouille de la Sangaris, cette dernière a patrouillé dans les quartiers. Mais ce matin, aucune force internationale n'est visible », a rapporté l'envoyé du RJDH.

Selon la journaliste, la route est barrée au marché Pétévo par des Anti-Balaka. « Ils ont brûlé des pneus empêchant toute circulation. Le marché fonctionne très timidement », a-elle relevé.

Selon une journaliste du RJDH au quartier Boy-Rabe, ce sec-

Sangaris en passe de quitter la ville de Bossangoa

La force française Sangaris s'apprête à quitter la ville de Bossangoa (nord). Cette information a été confirmée par le service de communication de cette force qui affirme que les Casques bleus prendront la relève.

Selon le service de communication de la Sangaris, le départ des éléments français de la ville de Bossangoa s'inscrit dans le processus du déploiement des Casques bleus. « Je peux vous confirmer que la Sangaris s'apprête à quitter la ville de Bossangoa. Mais c'est une opération qui s'inscrit dans le cadre du processus de déploiement de la Minusca. Nous serons relevés par les éléments de la Minusca conformément au programme établi », a confié le responsable du service de communication de la Sangaris, contactée par RJDH. La source n'a pas souhaité donner la date du départ de la Sangaris de cette ville mais indique qu'il est « certain que la force va quitter Bossangoa ».

Le service de communication a indiqué que la Sangaris est appelée à se concentrer sur Bangui. « Avec le déploiement de la Minusca, la Sangaris devrait se concentrer à Bangui et dans les villes de l'Est », a indiqué la source de la Sangaris.

Le départ de la Sangaris est signalé une semaine après le départ de cette force de la ville de Bouar.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

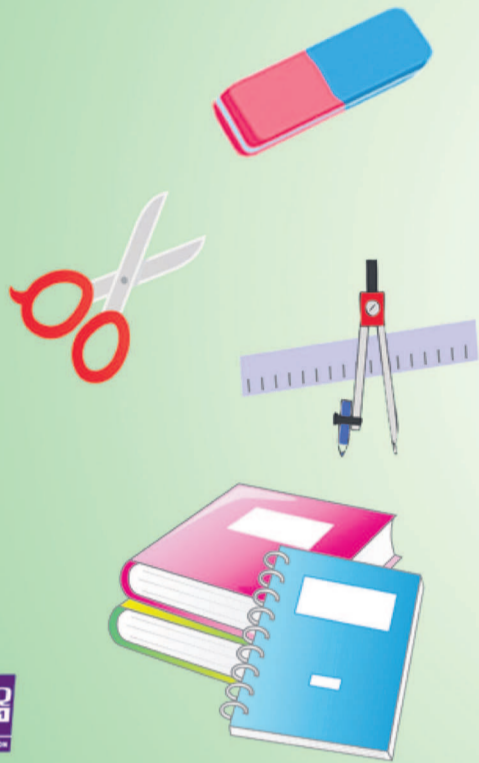
Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre 200 000 et 2 000 000 F Cfa, au taux préférentiel de 11% remboursables sur 10 Mois et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*** Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre de l'année en cours.**

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

BGFIBank



BGFIBank Congo - DAC - Août 2014

Service Ecoute Client

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

le mois du
sourire

Essengo ! Nsayi !

Découvrez des
offres que tout le
monde aime

1 mois gratuit
d'assurance*

Parrainez

vos proches et faites
bénéficiaire d'un mois
gratuit supplémentaire

Valable du 01 Septembre
au 30 Novembre 2014

Avec vous de A à Z

Allianz

© All Partners

* Offre soumise à condition, voir modalités dans le réseau Allianz.

JUSTICE INTERNATIONALE

Laurent Gbagbo sera devant les juges de la CPI le 4 novembre

L'ex-président ivoirien, Laurent Gbagbo, comparaitra devant la Cour pénale internationale (CPI) pour faire face à quatre chefs d'accusations pour crimes contre l'humanité découlant de son rôle présumé dans les violences post-électorales entre 2010 et 2011.

Les violences fratricides et sanglantes avaient éclaté en Côte d'Ivoire à la suite de disputes entre la mouvance présidentielle de l'époque qu'il dirigeait et le camp de l'actuel président en exercice, Alassane Dramane Ouattara. Perdant du scrutin, Laurent Gbagbo avait refusé de quitter de pouvoir. Il en était résulté des combats entre leurs partisans, qui se sont soldés par la mort de quelque 3000 personnes et à plus d'un million de déplacés. Arrêté en 2011 et détenu depuis lors à La Haye aux Pays-Bas, Laurent Gbagbo maintient jusqu'à ce jour son innocence dans cette affaire. Outre son pays, la Côte d'Ivoire, la CPI a ouvert des

enquêtes dans huit pays africains depuis son entrée en fonction en 2003. Il s'agit notamment du Kenya dont le président Uhuru Kenyatta a été le premier chef d'État en exercice à se présenter devant les juges de la CPI le 8 octobre, de la Libye, du Soudan, de la RD-Congo, de la Centrafrique, de l'Ouganda et du Mali. Ce qui vaut des critiques à la cour, notamment de la part de l'Union africaine qui l'accuse de mener « une sorte de chasse raciale ». Les poursuites de la CPI qui font couler beaucoup d'encre concerne, entre autres, l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, son épouse Simone et le Leader des Jeunes patriotes, Charles Blé Goudé, tous soupçonnés de crimes contre l'humanité commis lors des violences post-électorales dans leur pays entre décembre 2010 et avril 2011 ; Seif al-Islam, fils de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi et l'ancien chef des renseignements libyens, Abdallah al-Senoussi pour crimes contre l'humanité, commis lors de la répression de la révolte de

2011, qui s'est transformée en guerre civile (15 fév-23 oct) ; les chefs de milices de la République démocratique du Congo, dont Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, accusés de crimes contre l'humanité et crimes de guerre qui sont jugés depuis novembre 2009 pour l'attaque d'un village en 2003. Notons aussi le Procès de Thomas Lubanga, accusé de crimes de guerre pour enrôlement d'enfants soldats en 2002-2003, qui a pris fin en août 2011. Il est dans l'attente de son jugement. Le président Omar el-Béchir du Soudan est quant à lui aussi accusé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour, région ouest de son pays déchirée depuis 2003 par une guerre civile ayant fait plus de 300 000 morts selon l'ONU. L'ancien vice-président de la RDC, Jean-Pierre Bemba est détenu depuis 2008 par la CPI. Il est jugé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis entre octobre 2002 et mars 2003 par sa milice en Centrafrique où elle était venue sou-



Laurent Gbagbo photo DR

nir les troupes du président Ange-Félix Patassé, en butte à une rébellion de François Bozizé. Il faut aussi parler de l'Ouganda puisque la CPI a émis en 2005, des mandats d'arrêts contre Joseph Kony et d'autres hauts commandants de l'Armée de résistance du seigneur

(LRA) pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre présumés dans ce pays, notamment pour enrôlement d'enfants soldats et esclavage sexuel, commis entre 2002 et 2004.

Nestor N'Gampoula

ITALIE

« L'Afrique, c'est chic ! », une exposition sur l'orgueil d'une Afrique qui bouge

Les Congolais des deux rives se joignent à une semaine de manifestation culturelle dans les rues de Rome.

L'intitulé est en français mais les participants se recrutent bien au-delà de la seule zone francophone africaine. « L'Afrique, c'est chic ! » est une exposition itinérante autour des œuvres d'art réalisées par la congrégation religieuse des Soeurs de Marie Auxiliatrice à Brazzaville et en Afrique. Elles sont proposées à l'admiration des habitants de Rome depuis vendredi dernier jusqu'à dimanche 18 octobre. Avant, elles avaient été présentées dans d'autres villes. Tissus et tailleurs ne sont pas présentés sous forme de défilé de mode mais de produits finis.

« L'Afrique, c'est chic ! », ce sont aussi les arts, la peinture, la céramique, et les jeux à découvrir. Ils proviennent de la République démocratique du Congo, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Togo et du Mozambique. Ils s'agit de réalisations et de prestations produites par les enfants marginalisés et les artistes en herbe. Le travail va occuper les visiteurs de l'exposition itinérante autour d'un orgueil africain qui aura à

détonner au milieu des nouvelles moroses de ces jours-ci.

Ébola apporte aujourd'hui bien de grisaille à l'image d'une Afrique devenue irrémédiablement le continent de ce qui est négatif. « L'Afrique, c'est chic » est à la fois une imprécation et une proclamation pour qui veut bien sortir des schémas habituels. Outre les habits venus de Brazzaville, le Congo s'illustrera aussi par des tableaux à l'huile réalisés par des peintres de Pointe-Noire. Leur art s'est consolidé durant les âpres années de la guerre des années 1990.

De la République démocratique du Congo, les réalisations proviennent d'un centre de récupération et de réhabilitation de Lubumbashi. Zone de ce que la planète compte comme minerais précieux, les enfants entendent y dire aux adultes que la guerre n'est pas tout. Ils vont présenter des boîtes de rangement réalisées à partir de tiges de maïs et de feuilles de banane séchées. Tout aussi originales seront les œuvres venues du Gabon où les enfants font preuve de création en inventant des jouets avec tout ce qui leur tombe sous la main, déchets des villes ou matériaux organiques naturels.

Lucien Mpama

CINÉMA

« Derrière le Fric », deuxième court métrage de Doudou Biama

Après « Page tournée », son premier court métrage, le réalisateur Doudou Biama se lance déjà dans l'écriture de son prochain court métrage intitulé « derrière le Fric ».

Ce court métrage relate l'histoire de Franck soleil qui se fait passer pour un homme d'affaires qu'il n'est pas réellement. Il va être arrêté. Jouissant de la protection des autorités en place, Franck finira par être libéré. Le scénario de ce film traite principalement d'une histoire d'escroquerie. Le film évoque cette inversion de valeurs qui crée une crise lorsqu'on constate qu'il

n'y a que les escrocs qui sont souvent protégés en cas de démêlés. « L'idée de traiter ce sujet m'est venue par rapport à l'observation du milieu et de l'environnement. À l'époque, j'avais côtoyé un monsieur qui se comportait de la sorte ». Ce deuxième court métrage sera produit par le label de production Tosala film qui procèdera à un casting pour les acteurs pour susciter le talent des cateurs appelés à mieux incarner des rôles dans ce film. Son premier court métrage « Page tournée » avait été projeté en mai et juin derniers à la foire internationale de Kinshasa. Le réalisateur projette de l'envoyer au festival panafricain de

cinéma à Ouagadougou. Il faut aussi signaler Dabs qui, dans le cadre de Ciné tendance organisé par le Cinart et la DRTV, avait été projeté à Pointe-Noire et Dolisie.

Doudou Biama déplore cependant le manque de financements pour le cinéma qui, pourtant, est un levier important pour le développement de nos pays. « Nous faisons des courts métrages par manque de moyens financiers car les longs métrages dans nos pays d'Afrique se font rares. Les courts métrages sont des films d'essai mais nous avons des projets pour faire un long métrage », a-t-il dit.

Hermione Désirée Ngoma

FRANCOPHONIE

Des échanges sur les méthodologies d'observation de la langue française

Le 2e Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française s'est tenu au siège de l'OIF les 2 et 3 octobre 2014.

Ce séminaire fait suite à celui de 2008 et a réuni une vingtaine de spécialistes issus de différentes régions du monde ainsi que des représentants du réseau OPALE. L'objectif était d'examiner les sources et les méthodes utilisées par l'observatoire de la langue française pour l'élaboration de son rapport quadriennal intitulé La langue française dans le monde, dont la prochaine édition sera présentée le 5 novembre prochain au cours d'une conférence de presse au siège de l'OIF.

Les participants ont échangé de manière approfondie sur la notion même de « francophone » et analysé en détail les modes de calcul proposés par l'observatoire de la langue française et l'ODSEF pour l'estimation du nombre de francophones dans le monde. Largement validées par les débats, les méthodes employées ont fait l'objet de recommandations générales qui seront présentées dans un ouvrage en cours de rédaction qui servira de guide de référence pour les recherches à venir. Les participants ont dégagé des pistes de recherches prioritaires, par domaine, par thème et par zone, qui inspireront le programme de travail des quatre années à venir de l'Observatoire de la langue française et de ses partenaires privilégiés en la matière.

Ce séminaire est organisé par l'Observatoire de la langue française de l'OIF en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF).

H.D.Ng.

sade



VENTE DE CONTAINERS

La SADE CGTH met en vente des containers 40» au prix de 1.500.000 XAF HT l'unité. Ce prix ne comprend ni le transport ni la manutention.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter notre secrétariat :

Brazzaville : 05 627 42 31

Pointe noire : 05 627 42 32

VERNISSAGE

Les œuvres du sculpteur Remy Mongo Etsion exposées à l'IPC

Ces œuvres ont été exposées, le 10 octobre dans la soirée à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Elles sont faites en Marbre blanc, papier et fer, Bronze et inox, serpentine noire. Suscitant ainsi l'admiration des invités.

Inaugurant la cérémonie d'exposition intitulée « le son inaugural », Jean Pierre Vidon, ambassadeur de France au Congo a félicité l'artiste pour le travail exceptionnel et surprenant qu'il ne cesse de réaliser « Les nombreuses expositions réalisées tout autant que la diversité des thèmes abordés témoi-

gnent d'une puissance artistique que d'autres lui envient. Modèle pour les générations nouvelles, il ouvre des perspectives quand il assemble des matériaux tels que le bois, le papier, le fer, la pierre, le marbre ou le bronze »

L'œuvre de cet autodidacte peintre et sculpteur de renom international ne peut laisser indifférent tant par la richesse de ses inspirations que par le talent avec lequel il cultive la dimension esthétique.

Le vernissage de l'exposition consacrée au son inaugural, indique l'artiste peintre, n'est autre qu'une leçon pour les jeunes en perte d'idéal qui atten-



Les œuvres de Remy Mongo Etsion admirées par le public

dent d'être promus. Le son inaugural, ajoute-t-il, est une exposition manifeste, une exposition cri, une exposition pour dire sans trop dire.

Pour l'ambassadeur de France au Congo, cette exposition est un cri de naissance de nouvelles recherches, digne des plus belles choses à voir, à penser ou à sentir. Elle reflète à la fois la pensée intellectuelle par l'excellence

et l'excellence de la création artistique.

Après le vernissage, l'artiste Remy Mongo Etsion a fait une démonstration sur place qui a abouti à une réalisation d'une sculpture de bronze, suivie par une lecture poétique rendant hommage aux différents artistes, lue alternativement par le comédien Fortuné Bateza et le poète Jean Ngampika Mperet. La cérémonie de vernissage

s'est déroulée en présence de la conseillère à la culture et aux arts, à la présidence de la République, Lydie Pongault. Né en 1956 à Brazzaville, Remy Mongo Etsion exerce son art pictural plus de quarante ans, ses créations artistiques sont très variées. Signalons que l'exposition se poursuit jusqu'au 8 novembre prochain.

Rosalie Bindika

CHRONIQUE

Lettre ouverte à Macky Sall pour sauver l'AITV

Les dirigeants du monde francophone se réuniront à Dakar du 29 au 30 novembre prochain. C'est ainsi que plusieurs intellectuels, journalistes, artistes, femmes et hommes politiques ont apposé leur signature sur une lettre ouverte adressée au président sénégalais Macky Sall. Dans cette lettre du 9 octobre, ils lui demandent d'intercéder en faveur de l'Agence d'images et de télévision (AITV) dont la chronique de la mort est en pleine écriture par France Télévision, sa maison génitrice.

Ce qui peut paraître comme une énième tentative pour sauver une mort programmée d'AITV se justifie par, l'adoption faite par le groupe France Télévisions, le 31 octobre dernier, d'un avenant de contrats d'objectifs et de moyens » (COM) qui prévoyait la mise en liquidation pour des raisons financières de l'Agence Internationale d'Images de Télévision. Créée en 1986, AITV est une filiale dédiée et consacrée à l'actualité africaine. Elle dispose d'un réseau de 30 correspondants en Afrique et de 28 journalistes basée à rédaction parisienne. L'agence alimente plus de 70 chaînes de télévisions africaines et s'est révélée comme un véhicule important de la langue française.

Cet outil que l'on peut considérer à juste titre comme un partenaire privilégié des télévisions nationales africaines émet au quotidien un monitoring des principaux événements de la planète, rediffusé par les télévisions nationales africaines. Ses productions profitent largement aux populations africaines qui ne sont pas toujours branchées sur les mêmes chaînes. Depuis, des tentatives n'ont pas cessé pour sauver AITV en commençant par son personnel basé à Paris qui avait initié, le 18 septembre 2013, une pétition en ligne signée par plusieurs personnalités du continent. au nombre desquelles des artistes musiciens tels Youssou Ndour, Lokua Kanza, Alpha Blondy, Papa Wemba, Richard Bona ou encore le groupe Magic System. Le styliste Alphadi a également signé ainsi que l'universitaire Achille Mbembe, l'écrivain Gaston Kelman ou l'homme politique togolais Koffi Yamgnane, etc. Cette pétition a déjà récolté plus de 1500 signatures.

Dans un même élan, la lettre adressée à Macky Sall est signée par tout un panel des fils du continent africain. Des musiciens à l'instar de Manu Dibango, Youssou Ndour, Alpha Blondy, Lokua Kanza ou A'salfo du groupe Magic System ; des écrivains tels Alain Mabanckou, Werewere Liking et Tanella Boni ; des journalistes comme Moussa Kaka, Francis Laloupo et Sylvain Ranjalaly ; des universitaires et chercheurs, etc. Tout ce beau monde a plaidé pour la survie de l'Agence en s'interrogeant sur les conséquences fâcheuses d'une éventuelle disparition de l'AITV qu'ils considèrent comme la « seule véritable agence publique francophone d'images d'actualité internationale ». Leur inquiétude est aussi grande sur l'impact négatif qu'aurait une telle mesure dans de nombreux pays, en particulier en Afrique. Pour les uns et pour les autres, la langue française doit conserver toute sa place dans les échanges audiovisuels et la Francophonie doit sauver cet outil.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

SOUVENIR

Hommage au poète Yves Ferdinand NKodia Mantseka

Le 12 octobre 2013, jour pour jour que le poète congolais, Yves Fernand NKodia Mantseka tirait sa révérence.

En ce jour mémorial, le 12 octobre 2014, bon nombre de Congolais se souviennent encore de son célèbre recueil de poèmes « Tendre Nostalgie ». Une poésie pleine de tendresse et de nostalgie, publié aux éditions Edilivres, en 2011. L'ouvrage dans lequel le poète a évoqué l'espoir, l'amour et la paix. « Chaque jour la vie nous apprend à ouvrir une nouvelle porte (...) Le futur ne nous appartient pas. » Ne dit-on pas que l'artiste ne meurt pas mais vit à travers ses œuvres. Yves Ferdinand NKodia-Mantseka est l'un des exemples que nombreux des jeunes artistes suivent. Il avait un style qui lui était propre et qui s'écarte de l'agressivité et de la fougue verbale. « Sa poésie est belle comme un service public. Il est l'homme de la solidarité, de la communication avec les plus souffrants », a indiqué Noël Kodia-Ramata, essayiste et critique littéraire congolais. « Tendre Nostalgie » est une poésie qui n'agresse pas, une poésie de combat spirituel où l'auteur se dévoile par son côté humain. Yves NKodia-Mantseka a cultivé tout au long de son inspiration : Bonheur, amour et espoir « Le soleil m'a donné l'amour, l'espoir ; faisant grandir la patience. Aujourd'hui, c'est le temps d'aimer ». À travers ce poème, l'auteur nous révèle que bonheur, amour et espoir restent permanents. Le poète parle à la préface de son livre deux énigmes « De la vie à la mort » qui sont deux choses indissociables de l'existence de l'homme dans ce monde en perpétuel questionnement et doute permanent. Yves



Le poète Yves Ferdinand NKodia Mantseka

Ferdinand NKodia Mantseka navigue dans cet océan terrestre et pose la voie de la sagesse comme corollaire de sa conception, rêvant de construire un Monde « Un », ce village global par l'écho du verbe africain. Mais dans sa pérégrination, il découvre loin de son pays natal les amours idéalisées qui le changent et le bouleversent. Ainsi, ces ingrédients ou puzzles rassemblés viennent agrémenter, alimenter, enrichir cette mémoire de l'homme pensif, d'un exilé africain dans l'hexagone. En somme, il est très éloigné de son soleil ori-

ginel qui l'habite toujours en le consumant encore avec son ferment lumineux ou chaleur nostalgique.

Yves Fernand NKodia Mantseka est né au Congo Brazzaville, écrivain, poète et critique littéraire, titulaire d'un doctorat en droit et financement du développement et économiste. Il a participé activement à la promotion et au développement de l'éducation, de la littérature et de l'art par la publication des articles dans la presse et le net.

Rosalie Bindika

MATIÈRES PREMIÈRES

Pas de croissance de l'industrie minière au détriment du social

Certaines ONG du Katanga et de l'Est de la RDC ont rappelé aux miniers leur responsabilité sociale qui doit se traduire, selon elles, par une meilleure prise en compte des conditions de vie des communautés locales.

Lors de la Semaine minière du Katanga, la capitale du cuivre, Lubumbashi, a ouvert un grand débat sur cette problématique. En effet, cette province qui a connu sa première coulée de cuivre industrielle dans les années 1911, cherche à promouvoir une industrie minière plus respectueuse des questions communautaires et environnementales. Pour ces ONG, les femmes et les enfants

qui ont payé le plus lourd tribut des guerres fratricides tant au Katanga que dans l'est de la RDC, doivent enfin tourner la page, et mieux profiter des possibilités offertes par le secteur minier qui continue à tirer la croissance économique de la RDC. Au-delà, cette réflexion s'est quelque peu étendue sur d'autres défis qui s'imposent aux femmes désireuses cette fois de faire carrière dans le secteur minier.

Hear Congo fait partie de ces ONG qui aident ces femmes et enfants à réaliser leurs rêves, a expliqué son responsable. Sa vision est de militer pour un Congo plus fort où ces deux catégories vulnérables peuvent profiter à long terme de la paix et de la stabilité. À ce titre,

l'organisation planifie des programmes qui visent à améliorer le bien-être physique et mental, tout en offrant l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation ainsi qu'aux ressources économiques. Tout le défi est d'arriver à pousser les entreprises minières à réinvestir pour le développement des communautés locales. Il s'agit aussi d'assurer d'une certaine façon l'autonomisation des femmes.

Aussi Hear Congo est-il impliqué dans plusieurs projets, parfois en partenariat avec d'autres organisations. Ces projets concernent l'accès des femmes et filles au tout premier programme français mis en oeuvre dans la périphérie de Lubumbashi. Il existe également un programme intégré réali-

sé à Goma, capitale du Nord-Kivu. Avec un organisme communautaire partenaire basé dans cette ville, il y a un projet de renforcement et de réinsertion des adolescents et des jeunes. Ce genre de programme peut être multiplié sur les autres provinces du pays. Ce débat est important pour ramener à la surface les frustrations sociales face à un secteur qui continue sa croissance. D'autres acteurs de terrain en ont profité pour parler de la présence des femmes et des enfants dans les sites miniers artisanaux. Ces femmes sont confrontées à la violence sexuelle et à toute forme d'abus mais aussi au VIH-sida et autres MST ainsi qu'à la prostitution. Il faut ainsi engager une dis-

cussion la plus large possible sur ces problèmes qui contribuent à ternir l'image du pays. Pour certains acteurs de terrain, la création d'une association nationale Renafem par le gouvernement congolais en collaboration avec la Banque mondiale et de l'Union européenne, est un pas dans la bonne direction pour réfléchir sur des solutions durables aux conditions des femmes et enfants. Le défi est d'arriver à diffuser suffisamment les lois sur la participation et la protection des femmes dans le secteur minier. Et justement la mise en oeuvre de ces programmes permet de promouvoir le développement durable dans l'industrie minière en RDC.

Laurent Essolomwa

AFFAIRE BOSCO NTANGADA

La CPI fixe l'ouverture du procès au 2 juin 2015

La Chambre préliminaire II a confirmé à l'unanimité les charges portées contre cet ex-seigneur de guerre et l'a renvoyé devant une Chambre de première instance pour y être jugé.

Après une première audience de confirmation des charges dans l'affaire Ntaganda qui s'est tenue du 10 au 14 février 2014, la prochaine étape est consacrée à l'ouverture du procès proprement dit. Celui-ci est fixé au 2 juin 2015 après concertations entre l'accusation et la défense. Ainsi donc, après qu'elle a confirmé les charges requises contre l'ancien chef d'état-major général adjoint présumé des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC), la Chambre préliminaire II vient de le renvoyer devant une Chambre de première instance VI pour y être jugé sur la base des griefs mis à sa charge. La Cour, à en croire le communiqué de la Cour pénale internationale (CPI) livrant cette information, sera composée de la juge Kuniko Ozaki (Japon), des juges Robert Fremr (République tchèque) et Geoffrey A. Henderson (Trinité-et-Tobago). La CPI a par ailleurs fixé un calendrier en vue de la divulgation à la défense des éléments de preuve dont les témoins sur lesquels l'accusation compte s'appuyer lors du procès. Cet ex-seigneur de guerre est poursuivi pour treize chefs de crimes de guerre (tentative de meurtre, attaque contre des civils, viol, esclavage sexuel de civils, etc.) et de cinq crimes contre l'humanité (tentative de meurtre de civils, esclavage sexuel, persécution, transfert forcé de populations, etc.).

Tous ces forfaits ont été commis entre 2002 et 2003 en Ituri (Province Orientale) au plus fort de l'antagonisme entre les FPLC (milice à prédominance Hema) et les Lendu.

Les deux communautés ethniques locales se disputaient le contrôle de l'Ituri, région riche en ressources naturelles, notamment de l'or, et en proie à des violences ayant fait quelque 60.000 morts depuis 1999. Rappelons que Bosco Ntaganda s'était livré à la CPI en mars 2013 alors qu'il était sous le coup de deux mandats d'arrêt de cette juridiction internationale. Son chef direct au sein des FPLC, en l'occurrence, Thomas Lubanga a écopé quatorze ans de prison pour avoir fait enrôler dans sa milice des enfants de moins de quinze ans et les avoir fait participer aux hostilités.

Alain Diasso

KISANGANI

Des lunettes médicales au bénéfice des albinos

L'action menée par la Fondation Gertler a bénéficié de l'assistance du président de la Fondation Mwimba Texas, le catcheur albinos Makiese Mwimba Texas.

Après le gala de catch du 4 octobre dans la commune de Mont Ngafula, le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, s'est rendu à Kisangani, en Province orientale, pour assister à la remise des lunettes médicales aux albinos de cette ville. Ce geste de la Fondation Gertler est la suite d'un projet initié par l'Hôpital du Cinquantenaire de Kisangani, qui avait mené des examens médicaux ophtalmologiques gratuits au bénéfice de cent albinos du chef-lieu de la Province orientale. Marquant sa touche particulière à ce projet, la Fondation Gertler a mis à la disposition de ces albinos, cent paires de lunettes médicales qui leur ont officiellement été remises le 5 octobre à l'esplanade de cette formation médicale de la ville de Kisangani, en présence du ministre provincial en charge des Affaires sociales, représentant du gouverneur de la Province orientale, Jean Bamanisa.

Sensibilisation des albinos et de la population

Le président de la FMT a mis à profit son court séjour dans la capitale boyomaise afin de sensibiliser les albinos et toute la population contre la stigmatisation et le rejet dont sont victimes les albinos dans la société. Aux albinos, particulièrement, il a conseillé de se valoriser afin d'être utile à la société, de tenir au soin corporel et d'éviter de s'exposer au soleil et à d'autres maladies qui menacent la peau. Mwimba Texas ne s'est pas dérogé à ses habitudes et à sa passion de partage. Il a soutenu, malgré ses maigres ressources, les démunis albinos et non albinos qui sont venus lui exposer leurs différents problèmes. En plus d'un apport financier, à certains il a



Le président de la FMT, avec des albinos, lors d'une activité à Fatima/Photo Adiac.

donné les produits Vitmilk et du papier hygiénique Faman, qui ont constitué sa gibecière.

Il a également rendu visite à une vieille gloire du catch, l'ancien champion du monde Kélékélé Lituka, qui vit, malade, à Kisangani. C'était, pour Mwimba Texas, sa façon de reconforter cet athlète qui vit oublié dans cette partie du pays. Au retour à Kinshasa, le président de la FMT n'a pas manqué de remercier la Fondation Gertler dont le coordonateur, François Ndjeka, était de la délégation qui avait « apporter le sourire aux albinos de Kisangani », pour l'avoir associé à cette action. Mwimba Texas a notamment reconnu la franchise, la sincérité et la reconnaissance de cette ASBL qui travaille avec lui depuis le projet Blanc-ébéne de la photographe belge ainsi que l'arrivée de Salif Kéita à Kinshasa.

Cap sur Kananga

Le président de la FMT a relevé son souhait de faire un voyage à Kananga, chef-lieu du Kasai-Occidental afin de mener des actions habituelles que sa structure réalise à Kinshasa et dans d'autres parties du pays dont Mbuji-Mayi et Kikwit où une délégation de la FMT s'est rendue dernièrement. Il s'agit de la sensibilisation à l'intégration des albinos et lutter contre la stigmatisation et le rejet dont ils sont victimes dans la société.

Ce souhait de Mwimba Texas est motivé par le fait que les deux Kasai sont les provinces du pays où l'on trouve le plus d'albinos. Cela est également soutenu par la vocation nationale de cette fondation, qui devra mener ses actions sur toute l'étendue du pays. Dans son programme, le président de la FMT compte y organiser un combat de catch en vue d'égayer la population et démontrer qu'un albinos n'est pas différent du non albinos. « C'est le manque de la mélanine dans notre peau qui nous différencie avec les autres humains », a-t-il souligné. La FMT n'ayant pas de sources de revenus sûres, étant donné que ses différentes réalisations en sont soutenues que par les revenus des combats de catch classique auxquels participe son président, Mwimba Texas lance, à chaque occasion, un appel aux âmes sensibles à la cause des albinos. La consigne est de mettre la main à la pâte pour soutenir les actions de cette ASBL. Pour son voyage à Kananga, il en appelle à l'apport du gouverneur Alex Kande, du député Clément Kanku, et des autorités de cette province dont le maire de la ville de Kananga, Dr. Antoinette, etc. qu'il appelle à suivre l'exemple du gouverneur du Bandundu, Jean Kamisendu, qui avait facilité la descente de la délégation de la FMT vers Kikwit.

Lucien Dianzenza

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Matata Ponyo rassuré de son maintien

Après le paiement du décompte final des membres sortants du gouvernement ainsi que de leurs collègues de conseillers, le suspense continue de planer sur la formation du nouveau gouvernement de cohésion nationale.

Les Congolais paraissent avoir perdu toute patience. Le fameux gouvernement de cohésion nationale annoncé tambours battants au sortir des concertations nationales tarde à venir. Le sujet ne captive plus les esprits. Plusieurs ont carrément mis une croix sur cette matière estimant que le chef de l'État a insidieusement opté pour le maintien de l'actuel Premier ministre et la reconduction de son équipe. La conviction mainte fois affichée par Joseph Kabila de doter le pays d'un nouveau gouvernement tranche avec la nonchalance et la lourdeur qui caractérisent curieusement la gestion de ce dossier. Et plus l'avènement du gouvernement de cohésion nationale marque

le pas, plus ses membres qu'on dit partants en raison de leurs contre-performances semblent reprendre confiance.

La dernière réunion de la Majorité présidentielle tenue à Kingakati sous la férule de son autorité morale n'a pas non plus apporté la lumière sur cette question. Les membres de cette famille politique en sont sortis dépités, le sujet n'ayant presque pas été abordé. Joseph Kabila avait plutôt d'autres préoccupations en tête qu'il avait tenu à partager avec son entourage politique immédiat dont notamment le social des Congolais en mettant une emphase particulière sur la cohésion de la Majorité en perspective des prochaines échéances électorales. Il n'aurait, d'après des sources, dit mot sur ce fameux gouvernement de cohésion nationale. Quand interviendra-t-il ? Quelle sera sa configuration ? Des questions sans réponses qui laissent libre cours aux spéculations de tout genre.

Pourtant, après le paiement du



Matata Ponyo

décompte final des membres du gouvernement sortant gérant les affaires courantes et de leurs collègues de conseillers, rien théoriquement ne devrait s'opposer à la mise en place dudit gouvernement. Une situation qui a en-

traîné une levée de boucliers à la chambre basse du Parlement où la plupart des députés pressentis ministres n'hésitent plus à exprimer leur lassitude. « À l'Assemblée nationale, il y a une tension qui monte et il serait mieux qu'on

mette rapidement en place ce gouvernement de cohésion nationale avant le débat sur le budget », aurait lâché Aubin Minaku lors de cette réunion avec le chef de l'État, sans recevoir de ce dernier des signaux clairs. Pour leur part, les chefs des partis membres de la majorité et de l'opposition présentés comme ministrables sont toujours aux aguets attendant la publication toujours hypothétique dudit gouvernement. À tout prendre, il appert que le chef de l'État aurait déjà fait son choix, celui de la reconduction tacite de l'équipe Matata moyennant quelques petits réaménagements. Tous les schémas brandis visant l'éviction de Matata Ponyo se révèlent finalement des pétards mouillés sans réelle incidence sur la confiance dont bénéficie auprès du président de la République l'actuel chef de l'Exécutif national. À ce dernier de savoir la capitaliser en maintenant le cap de la stabilisation du cadre macroéconomique.

Alain Diasso

EBOLA

Des dégâts économiques de grande ampleur en cas de scénario catastrophe en Afrique

Face à l'incertitude sur la capacité de contenir l'épidémie d'ici à décembre 2014, la dernière étude de la Banque mondiale (BM) publiée le 8 octobre projette deux cas de figure, dont le pire scénario qui verrait le virus mortel se propager dans la région, entraînant des pertes de l'ordre de 32,6 milliards de dollars américains à la fin de l'année 2015

Une telle perspective ne peut que pousser à une mobilisation de la communauté internationale pour empêcher le virus de progresser dans les pays voisins avant l'ultime étape qui verrait toute la région africaine être en proie à une épidémie mortelle sans précédent. En termes de décès, cette épidémie remporte déjà un triste record : plus de 3 400 morts dans les trois pays les plus touchés, en l'occurrence la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Si le virus gagne encore du terrain, principalement dans les pays voisins, les grandes économies de la sous-région d'Afrique de l'Ouest seront très affectées, du moins dans un premier temps. Pour l'heure, la seule certitude est la difficulté de maîtriser l'épidémie dans les mois à venir. Et la raison est évidente. En effet, au stade actuel, il est impossible de prévoir son parcours ou sa progression. Aus-

si les experts de la BM ont-ils tablé sur deux cas de figure à moyen terme, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année 2015. Dans le tout premier cas, l'étude se place dans un scénario de maîtrise rapide de l'épidémie dans les trois pays les plus affectés. Mais dans le second cas, du reste plus probable à défaut de réunir les moyens nécessaires pour une forte riposte internationale, l'étude se rapproche alors d'un scénario de progression du virus avec le risque d'une contagion à l'ensemble de la région.

En termes d'impact, la seconde alternative fait profiler des conséquences économiques notables sur la région. Il faut dès lors compter sur une mobilisation plus accrue pour faire face à l'épidémie avant qu'il ne soit trop tard. Une action à l'échelle nationale et internationale peut aider à barrer la route au virus d'Ebola. Et justement les cas plutôt intéressants du Sénégal et du Nigeria prouvent à suffisance que le virus n'est pas invincible et que la mise à niveau du système de prise en charge sanitaire peut opérer un vrai miracle. Il faut ainsi plus de médecins et de personnel qualifié, des lits d'hôpital en quantité suffisante et le soutien aux services de santé, a martelé l'étude.

La plus grosse inquiétude n'est pas seulement liée au nombre de décès enregistrés, mais il y

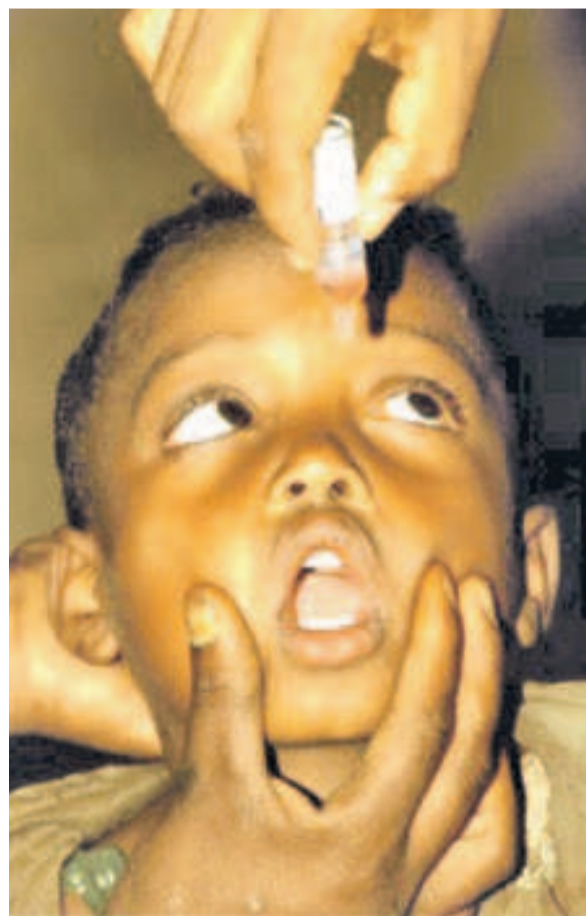
a aussi le phénomène de psychose qui pousse les États à prendre des mesures préventives draconiennes pour se protéger du virus. On l'a vu avec les compagnies aériennes régionales ou internationales qui se sont empressées de suspendre leurs vols. Désormais, les experts classent Ebola au même titre que d'autres risques majeurs pour la croissance économique africaine, notamment le terrorisme. Dans l'immédiat, la forte hausse des investissements publics dans les infrastructures, l'augmentation de la production agricole et le développement des services dans les domaines du commerce, des télécommunications, des transports et de la finance continueront à alimenter la croissance économique africaine. Sur ce point, les projections restent optimistes, en dépit de la baisse du prix des matières premières et des investissements directs étrangers par l'effet du ralentissement de l'économie mondiale. Il ne faut pas perdre de vue que les matières premières représentent les trois quarts des exportations africaines. Mais la progression d'Ebola, au même titre que celle des activités terroristes de Boko Haram et Al Shabab, aura tout simplement des conséquences dramatiques sur les économies africaines.

Laurent Essolomwa

BAS-CONGO

Des cas de résistance à la vaccination enregistrés

Il s'agit au total de quatre-vingt huit cas de résistance à la vaccination contre la polio qui viennent d'être enregistrés par l'antenne sanitaire de Matadi dans la province du Bas-Congo.



Ces quatre-vingt huit enfants n'ont pas été vaccinés durant la dernière campagne qui vient d'être organisée dans cette province. Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de ce comportement des parents, notamment les croyances religieuses, car dans la province du Bas-Congo il y a des églises qui s'opposent à la vaccination. De tels cas ont été aussi notifiés lors de la campagne de vaccination organisée au mois de juillet de l'année en cours dans la même province

précisément dans la ville de Boma. Pour contourner cette difficulté qui annihile tous les efforts faits dans le cadre de l'éradication de la polio, au niveau de la ville de Boma, quelques représentants des églises dites spécifiques, entendez celles qui s'opposent à la vaccination, ont été associées dans l'organisation même de cette campagne de vaccination.

Quelques uns parmi eux étaient même recrutés comme des vaccinateurs. Tel est le cas de l'une des branches des Eglises des Noirs de Tuka Kongo Berina. Le secrétaire du cabinet du chef spirituel de ladite Eglise, Désiré Moanda Moanda était vaccinateur. Lors du lancement de la campagne de vaccination à Boma, il avait même amené auprès de la maire de la ville de Boma, Marie-Josée Niongo ses deux enfants pour qu'ils soient vaccinés publiquement contre la polio et la rougeole. Pour ce qui est de l'antenne de Matadi, 295 enfants n'étaient pas vaccinés, avant que plusieurs parents ne s'accordent avec les membres du comité local de coordination.

Aline Nzuzi

DROITS DE L'HOMME

Les ex rebelles du M23 rattrapés par la justice

L'ONU voudrait voir les membres de ce groupe armé qui se sont rendus coupables de tuerie, de viol ou de torture de plusieurs centaines de personnes entre avril 2012 et novembre 2013 au Nord-Kivu, être jugés et punis conformément à la loi.

C'est un véritable pavé que vient de jeter le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) en RDC dans son dernier rapport rendu public le jeudi 9 octobre dans lequel cet organe de l'Onu relance la question de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par le M23 au Nord-Kivu entre avril 2012 et novembre 2013.

Au moment où le gouvernement s'attèle à l'encadrement des combattants de ce mouvement armé bénéficiaires de la loi d'amnistie adoptée en février 2014 aux fins de leur réintégration dans la vie civile, ce rapport onusien recommande l'ouverture d'une enquête approfondie afin que les auteurs des violations des droits de l'homme répondent de leurs actes devant la justice.

Tout en saluant cette amnistie censée permettre aux nombreux membres du M23 de retourner chez eux, l'Onu voudrait voir ceux qui se sont rendus coupables des



Les éléments du M23 rendant leurs armes à la section DDRR de la Monusco

faits répréhensibles être jugés et punis conformément à la loi. « *Ils ne sauraient échapper à la justice* », a martelé le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Martin Kobler. L'enquête judiciaire tant réclamée par l'Onu devrait être rigoureuse et impartiale de sorte à débusquer tous les criminels du M23 dont la plupart sont encore dans des camps au Rwanda et en Ouganda.

Selon ce rapport de l'Onu, les combattants de l'ancien groupe rebelle auraient tué et violé près de trois cent personnes entre avril 2012 et novembre 2013.

De l'atteinte au droit à l'intégrité physique ainsi qu'au droit à la liberté et sécurité de la personne, les combattants du M23 s'étaient

transformés en véritables bureaux pour la population dans les localités sous leur contrôle. On met également sur leur dos des cas de travail forcé et d'atteinte au droit à la propriété. Le rapport recense toutes ces exactions susceptibles de constituer des crimes internationaux tout en faisant savoir que « *le nombre total de victimes pourrait être beaucoup plus élevé* ».

Partie en avril 2012 d'une mutinerie d'anciens rebelles intégrés dans l'armée régulière, la rébellion du M23 a été défaite par les FARDC appuyées par la Brigade spéciale de la Monusco début novembre 2013 après avoir érigé un quasi-État dans les zones du Sud du Nord-Kivu sous son contrôle.

Alain Diasso

JUSTICE

280 personnes indigentes ont bénéficié de l'assistance

De janvier à septembre de l'année en cours, grâce à l'appui financier de l'Union européenne à travers le Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ) en RDC, les bureaux de consultations gratuites des barreaux de la Gombe et de Matete ont apporté une assistance judiciaire gratuite à au moins 280 personnes indigentes et vulnérables.

C'est au cours d'une conférence de presse conduite par le président du bureau de consultations gratuites du barreau de Kinshasa-Matete, Me Alain N'sele Ngomba que les responsables des bureaux de consultations gratuites des barreaux de la Gombe et de Matete ont donné cette information aux journalistes. À en croire le coordonnateur du bureau de consultations gratuites (BCG) du barreau de la Gombe, M^e Kamba, ce bureau a apporté une assistance judiciaire gratuite « *à au moins 100 personnes pendant cette période de huit mois. Sur les 100 dossiers d'assistance gratuite traités par le BCG de la Gombe, 60 ont été clôturés et 40 sont en cours de traitement. Au moins 250 enfants dont 180 garçons et 70 filles en conflit avec la loi ou victimes des infractions dont celle de viol ont bénéficié des consultations du BCG de la Gombe* ». Durant la

même période, le bureau, ajoute la coordonnatrice du bureau de consultations gratuites (BCG) du barreau de Matete, Me Virginie Musuamba a apporté une assistance judiciaire gratuite à 180 personnes dont 142 ont vu leurs dossiers clôturés. 274 consultations pour les enfants auteurs ou victimes des infractions dont 167 au tribunal pour enfants de Kinshasa-Kinkole et 107 au tribunal pour enfants de Kinshasa-Matete ont été organisés par le BCG de Matete.

Au cours de ce point de presse, le président du bureau de consultations gratuites du barreau de Kinshasa-Gombe, M^e Franck Mulenda Lwetete a lancé un appel aux pouvoirs publics de la RDC pour que la part du budget de l'État consacrée aux bureaux de consultations gratuites (BCG) soit revue à la hausse pour permettre au bureau de fonctionner et d'apporter une aide légale aux citoyens démunis et vulnérables qui n'ont pas accès à la justice qui coûte très cher. Les BCG à travers la RDC fonctionnent présentement grâce à l'appui financier, matériel et technique des partenaires extérieurs tels que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Avocats sans frontières et l'Union européenne.

Aline nzuzi

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

MUSIQUE

JB Mpiana et Koffi Olomidé en indéclicatesse

Le courant ne passe pas du tout entre les chanteurs JB Mpiana et Koffi Olomidé, respectivement patrons des groupes musicaux BCBG et Quartier Latin International. En tout cas, les deux artistes s'enverraient des quolibets par personnes interposées sur des chaînes de télévision de Kinshasa depuis quelques jours. Résidant tous les deux dans un quartier huppé de la capitale congolaise, à Mont-Fleury, les deux artistes semblaient pourtant s'apprécier, jusqu'à cet incident



Selon des indiscretions, le prétexte serait parti d'une soirée que JB Mpiana aurait organisée à l'occasion de l'anniversaire de sa fille. Des anciens de Wenge Musica, tels Werrason, Adolphe Dominguez, etc. ont été conviés à la fête. Mais le voisin de quartier, Koffi Olomidé, n'aurait pas été invité. Et celui-ci est passé sur une

chaîne de télé de Kinshasa pour se plaindre, cherchant à savoir la raison de la dent que JB Mpiana à son encontre.

Mais la toile de fond de ce conflit, chuchoterait-on dans les coulisses, procéderait d'une histoire assez curieuse. On raconterait

que Koffi Olomide aurait rencontré la fille de JB Mpiana dans une soirée et lui aurait refilé son numéro de téléphone ultrapersonnel et privé.

La fille aurait montré à son père ledit numéro, différent de celui que Koffi donne à ses pairs. Et



JB Mpiana aurait finalement pris la décision d'appeler Koffi par le téléphone de sa fille et lui aurait signifié son indignation. Naturellement, Koffi Olomidé aurait clamé sa bonne foi. Serait-ce réellement la vraie version ? Car, une autre version fait plutôt état

d'une grosse somme d'argent que Koffi Olomidé doit à JB Mpiana et qu'il ne serait pas prêt à payer ; il aurait demandé à ses accusateurs de porter l'affaire devant la justice s'ils voulaient avoir gain de cause. Si la raison, la vraie, semble apparemment tenue secrète, en tout cas le torchon brûle entre les deux ogres de la rumba congolaise.

Pour une certaine opinion, l'auteur des tubes comme Anibo, Princesse ya Synza, Étoile du Nord, Orphelinat, Doless, Logique, Ikia, Boulevard, etc. serait quelqu'un de conflictuel, et il ne serait pas étonnant qu'il se brouille avec JB Mpiana, comme c'est le cas avec Félix Wazekwa, Le Karnapa, etc. Ces relations difficiles entre musiciens demeurent une gangrène dans la musique congolaise. Les tentatives de moralisation ont presque toutes échoué.

On se souvient de l'initiative de Maisha Park qui s'était arrêté à mi-chemin.

Martin Éngimo

POLÉMIQUE JB MPIANA-KOFFI

Les autorités de la ville jouent aux sapeurs pompiers

Il a fallu que l'autorité provinciale de la police/Ville de Kinshasa interpelle les deux artistes pour qu'au niveau des autorités étatiques, des voix s'élèvent et que des réunions se multiplient pour inviter les deux chanteurs à la retenue.

Le microcosme musical congolais est depuis quelques temps en proie à des antagonismes clairement affichés entre ses différents acteurs qui ont opté pour la méthode forte plutôt que d'arranger leur différend à l'amiable.

La télévision ainsi que les médias sociaux sont devenus des espaces où se règlent désormais des vieux litiges. Le cas JB Mpiana et Koffi Olomide, tous deux patrons de groupes, est symptomatique de ce que tend à devenir le milieu musical congolais plus que jamais gangrené par le virus de la polémique, la plus abjecte qui soit.

Dans le cas des deux chanteurs cités, tout est parti d'une affaire burlesque d'une dette de 60.000 dollars qu'aurait contractée Koffi Olomide auprès de JB Mpiana. Ce dernier s'est finalement résolu de récupérer son magot.

Le drame, c'est que c'est devant les caméras que Bin Adam a préféré régler ses comptes à son aîné via Sankara de Kunta, le porte-parole de Werrason, son rival d'hier. La manière dont ce proche du « Roi de la forêt » s'y est pris a dépassé tout entendement, frisant la vulgarité sur fond de pics lancés à l'endroit de Quadra Kora.

Ce qui a entraîné une levée de boucliers de la part des fans de ce dernier qui ne supportaient pas la manière dont le volatile Sankara tournait en dérision leur leader. Voilà comment ce qui n'était qu'une basse affaire pouvant se négocier entre frères, loin du tintamarre médiatique, a fini par prendre des proportions inquiétantes au point de se muer en une guerre

de tranchées.

Des groupuscules se sont alors formés autour de deux leaders.

Chacun a choisi son camp tenant compte de ses affinités. Les chroniqueurs de musique se sont mêlés à la polémique, non sans y mettre de leur grain. Les porte-parole des deux artistes qui en ont fait leur affaire ne sont pas allés de main morte. La dimension musicale a été reléguée au second plan, sacrifiée sur l'autel des comparaisons inouïes avec, en arrière-fond, l'exposition de la fortune des deux artistes concernés.

L'autorité compétente a curieusement laissé faire. Ni le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) encore moins le ministère des Médias et de la Communication et tous les autres organes intervenant dans le secteur audiovisuel n'ont levé le petit doigt pour rappeler à l'ordre les chaînes de télévision qui relayaient ces indéclicates.

Il a fallu que l'autorité provinciale de la police/Ville de Kinshasa interpelle les artistes pour qu'au niveau des responsables étatiques, des voix s'élèvent et que des réunions se multiplient dans le sens d'appeler les uns et les autres à la retenue. Le gouvernement provincial de Kinshasa via son ministre de la Culture et arts est aussi monté au créneau pour tenter d'éteindre la flamme. Entretiens, une des proches de Koffi Olomide, Kissindjora connue pour son bagout, se trouve incarcérée à l'ex-prison centrale de Makala pour diffamation et propos injurieux suite aux plaintes déposées à son encontre au Parquet général par JB Mpiana et Fally Ipupa. Là aussi, il a fallu que l'autorité intervienne pour remettre les pendules à l'heure et recadrer les choses dans un espace musical déjà gangrené par les anti valeurs. Comme qui dirait, il était plus que temps !

Alain Diasso

INSTITUT FRANÇAIS

Le cinéma d'animation se fête avec « Aya de Yopougon »

À l'affiche ce samedi 11 octobre en continuation du programme amorcé mercredi à la Halle de la Gombe, le dessin animé de Marguerite Abouet va constituer la grande attraction de la soirée de clôture



L'affiche d'« Aya de Yopougon ». (© DR)

Prévue en soirée, précisément à 19 heures, la projection d'Aya de Yopougon est très attendue. Elle ne compte pas vraiment comme une programmation destinée à la jeunesse, d'ordinaire organisée en fin d'après-midi. Mais il n'en reste pas moins que souvent fâchés par les interruptions intempestives lors de sa diffusion sur le petit écran à Kinshasa, les jeunes qui constituent la grande majorité de son public se montrent déjà très impatients. Normal qu'après avoir raté les quatre projections populaires organisées lors du passage de la réalisatrice dans la ville en décembre, ils affluent cette fois à la Halle de la Gombe. Du reste, le succès rencontré par Aya de Yopougon va au-delà des frontières de cette cité ivoirienne réputée. Le dessin animé a un fort lien avec la RDC, le Zaïre d'autrefois. Outre les airs congolais que l'on y entend, les vieilles publicités de la margarine Blue Band et du savon Mon-

ganga qu'on y voit rendent nostalgiques nombre d'enfants d'hier devenus parents aujourd'hui. Signalons qu'une réalisation locale, à savoir Le Passage clouté, le deuxième épisode de La vie continue, sera projetée en première partie de la soirée. De courte durée, environ sept minutes, le dessin animé de Carlos Kalonji sera une découverte pour le public que la Halle de la Gombe entend familiariser aux œuvres made in RDC.

Par ailleurs, si Aya de Yopougon passe pour la tête d'affiche de ce samedi et aura le privilège de passer à la Grande Halle, sa projection sera précédée d'un premier long métrage à 16 heures dans la salle polyvalente. Également d'entrée libre, ce moment sera consacré à Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill, un dessin animé de 75 minutes réalisé par Marc Boreal et Thibault Chatel.

Nioni Masela

DON DE SANG

Les membres du Lions Club agissent



Les membres de Lions Club se font prélever du sang

Expliquant l'importance du geste de son association, Jean Nicolas Bembe, président de la zone 241 du Lions club à Pointe-Noire a signifié que le don de sang est une action citoyenne qui veut que chaque membre de la communauté doit, au moins une fois dans l'année, donner un peu de son sang en vue de sauver plusieurs vies humaines. « Nous profitons de cette journée pour rendre plus visibles les actions de l'association, le don de sang a une grande valeur, il est gratuit, et n'exige pas de l'argent », a-t-il expliqué.

Cette initiative a été jugée salutaire par Julien Mbemba, président de l'association congolaise

de donneurs de sang bénévoles. « Cela fait trois ans que notre association profite de ce bon partenariat qui lie les deux associations, ainsi d'autres associations humanitaires devraient suivre cet exemple du Lions club pour aider les médecins de l'hôpital Adolphe Sicé à sauver des nombreux malades qui éprouvent le besoin du sang pendant leur admission dans cet établissement sanitaire », a-t-il renchéri. Près d'une centaine de poches de sang ont été recueillies pendant cette opération qui s'est terminée par un apéritif que l'association Lions club a offert aux participants.

S.I.

SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Le colonel Jules Moukala Tsoumou édifie l'opinion

Pointe-Noire abrite, du 13 au 17 octobre, la 15ème session du comité des chefs de police d'Afrique centrale (CCPAC). Prélude à cette grande rencontre, le colonel Jules Moukala Tsoumou, porte parole de la police nationale a animé une conférence de presse le vendredi 10 octobre au siège interdépartemental de la police.

Ainsi selon le colonel Jules Moukala Tsoumou, le comité des chefs de police d'Afrique centrale (CCPAC) est aussi un organe au service de toutes les structures qui concourent à l'application de la loi dans les différents pays de l'Afrique centrale dans divers domaines d'activités.

« Pour mieux lutter contre l'insécurité transfrontalière et les divers phénomènes comme le trafic d'armes à feu, d'êtres humains ou d'organes humains, de véhicules, de pierres précieuses, de produits pharmaceutiques et autres, le renforcement d'une collaboration dans différents do-



Tribune officielle de la conférence.

maines des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) est importante en vue de faciliter les échanges au sein de la sous-région » a-t-il déclaré. Il a aussi expliqué que la rencontre qui se tiendra du lundi 13 au 17 octobre sera organisée en trois étapes à savoir : la réunion des experts qui fera l'examen des documents fondamentaux de la rencontre, la réunion des directeurs généraux de police et la réunion des ministres en charge de la sécurité dans les États de la CEEAC.

Le colonel Jules Moukala Tsoumou est aussi revenu sur le lancement à Pointe-Noire et au Kouilou de l'opération de police « Mbata ya kolo », visant la lutte contre l'immigration clandestine. « Quel que soit le temps qu'elle pourrait prendre, l'opération de police «Mbata ya bakolo» sera lancée à Pointe-Noire et au Kouilou conformément aux orientations du gouvernement de la République et du haut commandement de la police », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

POLICE

Treize officiers et sous-officiers ccèdent aux nouveaux grades

La cérémonie relative au port des insignes des grades des nouveaux promus a eu lieu vendredi 10 octobre au siège de la direction départementale de police du Kouilou et Pointe-Noire en présence de plusieurs autorités civiles et militaires de la ville océane.

« En plus de la poursuite contre les nuisances sonores et des opérations Buketsik (Ville de paix) et Katuka na Nzila (Libérer la voie), lancées dans la ville, je vous exhorte à plus d'engagement, d'engagement et au sens de responsabilité. C'est l'occasion d'exprimer ma satisfaction à tous les services et unités de police pour leur efficacité lors des élections locales du 28 septembre dernier. Autres grands défis du moment se greffent aux préoccupations habituelles de la police comme l'exercice militaire de la force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac), Loango 2014, la sécurisation du match de football entre les Diables rouges du Congo et les Bafana Bafana de l'Afrique du sud, la 15ème session du comité des chefs de po-



Le directeur départemental de la police à Pointe-Noire et au Kouilou fait porter des grades aux nouveaux promus

à Pointe-Noire. Ainsi répondant pour leur part aux questions de la presse, deux nouveaux commandants de police, Nonault Jean Theodore Raglan et Ignoumba Moulala Serge Bertin ont exprimé leur reconnaissance à l'endroit des autorités de la République en général et particulièrement au haut

commandement de la police. « Comme des officiers supérieurs et auxiliaires de justice, il s'agit de traduire dans les faits la confiance que nous venons de bénéficier de la hiérarchie, il s'agit de l'application des lois et règlements de la République conformément au fonctionnement du métier de police en République

du Congo », ont-ils indiqué. Rappelons que le port de ces nouveaux insignes de grade correspond au décret n°2014-460 du 18 septembre 2014 et à l'ordre n°0404 portant nomination des officiers et sous-officiers de la police nationale au titre du quatrième trimestre de l'année 2014.

S.I.

TRAFIC D'ORGANES

Un business en inquiétante progression en Afrique

L'immigration clandestine fait le lit de la prospérité douteuse des gangs de trafiquants

Combien coûte un rein, un cœur, une cornée ou un poumon ? Tout comme dans un supermarché, les organes humains ont leur espace de transactions et leurs démarcheurs.

Mais les choses ne se passent pas toujours à la lumière du jour. Depuis quelques temps déjà, les organisations humanitaires proches de l'aide aux réfugiés, tirent la sonnette d'alarme.

Dans les déserts du Sinaï et du Sahara ; dans les morgues des pays du pourtour méditerranéen, il n'est pas rare de trouver des corps de clandestins africains éviscérés ou grossièrement recousus après le prélèvement de leurs organes.

Une enquête de l'agence de presse italienne ANSA confirme que le phénomène est même en nette progression sur le continent. Réfugiés et migrants y sont forcés de vendre leurs organes, des reins en particulier, pour pouvoir payer le prix de la traversée clandestine de la Méditerranée et gagner l'Europe. La demande de rein exploserait même, selon la source. Les affaires marchent à plein régime. Il faut déboursier entre 20.000 et 200.000 euros (de l'ordre de la quinzaine de millions

de francs CFA jusqu'à 130 millions) !

Naturellement, ce ne sont pas les migrants qui reçoivent une telle somme, mais les passeurs, bien heureux de proposer une telle transaction aux infortunés qui veulent « à tout prix » gagner l'Europe. Le phénomène est rendu plus facile par le recours à Internet. Vendeurs et acheteurs concluent leurs transactions par voie informatique. Il n'y a dès lors de concret que l'organe à recevoir, l'argent à acquitter (sans doute par virement bancaire). Et la structure sanitaire complaisante où va se dérouler le prélèvement, ou qui va déléguer les « préleveurs ».

L'enquête pointe du doigt les hôpitaux et médecins d'Afrique du Sud. L'horreur est à son comble quand on imagine ce désespoir dans le désespoir. Mais les flux incessants d'immigrés voulant gagner les côtes italiennes en traversant la Méditerranée ne cessent de grossir.

Et comme la majorité de ces désespérés viennent d'Erythrée, c'est parmi les ressortissants de ce pays mais aussi les Soudanais, les Somaliens et les Maliens que se compte le plus grand nombre des victimes consentantes ou non de ces trafics d'organes, selon l'enquête.

Lucien Mpama

PUBLICATION

L'écrivain Georges Mavouba Sokate rend hommage aux musiciens congolais

Édité par L'Harmattan France, l'ouvrage «La construction d'une conscience nationale au Congo par les musiciens» écrit par Georges Mavouba Sokate rend hommage à ces musiciens d'hier et d'aujourd'hui.

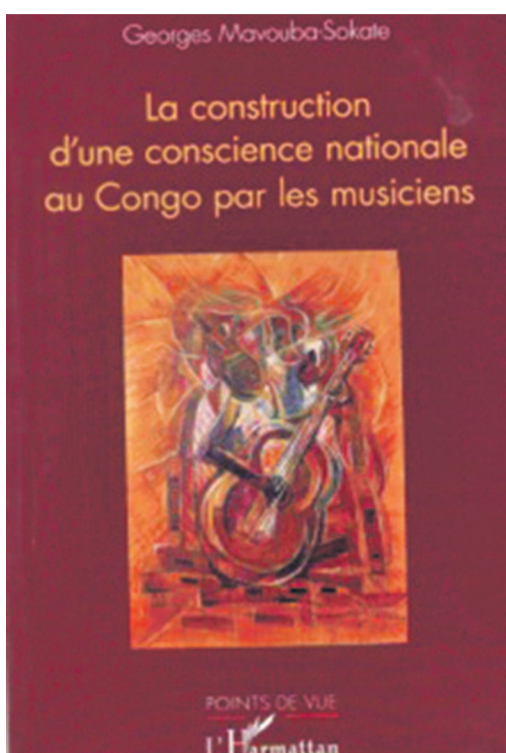
De sa plume acérée, Georges Mavouba Sokate rend à César ce qui appartient à César. De Paul Kamba aux musiciens de la nouvelle génération en passant par Antoine Moundanda, Nkouka Célio, Jean Serges Essous...ces chanteurs à texte qui ont inventé un vocabulaire et forgé une mythologie, des musiciens qui, de leur voix et leurs instruments, ont servi des mélodies indélébiles au relent pacifiste fredonnées par tous en tout temps comme des morceaux cultes « *Nous voyons tous les jours comment nos pays d'Afrique s'effritent pour un rien, s'il y a des gens qui peuvent faire pour que nous ne puissions pas nous émietter, nous diviser pour un rien, il faut leur rendre hommage* » a dit Georges Mavouba Sokate.

Paul Kamba, Antoine Moundan-

da, Jean serges Essous, Nino Malapet, Franklin Boukaka, Jacques Loubelo Pamelou Mounka, Edo Ganga, Youlou Mabiala, Kosmos Moutouari...ont marqué des générations, défendu la langue lingala qu'ils ont châtée à la manière des poètes mais aussi créé des styles et rythmes dansants en s'inspirant de la rumba, la danse transfrontalière. Plusieurs danses sont nées au Congo sous le sciage de la rumba, tel le boucher, le soukous, le kiri kiri, le Djobs, le ciao, le choqué, le dzebola, le ndombolo, le dzarengonza...

Les orchestres et groupes musicaux comme l'African Jazz, les Bantous de la capitale, le Cercul Jazz, le Négro band, l'African Fiesta, le Super Boboto, Manta Lokoka, African Mode Mataka, Extra Musica, Patrouille des stars, Kibourikiri etc...ont de leur côté aussi participé à cette œuvre d'édification de la conscience nationale par le syncrétisme de leurs rythmes où s'entremêlaient folklore et influences culturelles extérieures explique l'auteur.

Dans son ouvrage, Georges Mavouba Sokate accorde une place de choix à la femme, chan-



La couverture du livre crédit photos «Adiac»

tée, magnifiée et vénérée par les uns, chosifiée par les autres. « *Les anciens vénéraient la femme au point de la comparer au soleil ou à la lune tandis qu'aujourd'hui on la vénère moins. Des aspects qui méritaient une évocation pour en saisir les motivations* », a

dit Georges Mavouba Sokate qui rend aussi un hommage mérité à Franklin Boukaka, l'intello et le politique, selon lui. Trop en avance sur son temps, il a démontré qu'il n'était pas seulement un simple musicien mais aussi une personnalité. « *Franklin Boukaka, homme de génie a été l'un des rares leviers capables de mouvoir et de conscientiser le peuple. Lui, voulait que le musicien soit la bande originale de la vie du petit peuple. Lui, peu avant son départ a déclamé de véritables poèmes de gauche, d'un engagement incontestable.*

Sa chanson a vraiment brusqué le peuple. Que de risques a-t-il pris pour jeter de cette manière-là les fondations de la conscience nationale ! Le risque a pris ses racines sur la rive droite du majestueux fleuve Congo », écrit

George Mavouba Sokate.

Zaire à l'époque, République démocratique du Congo aujourd'hui, ce pays a joué un rôle prépondérant dans l'épanouissement et le rayonnement de la musique congolaise. L'écrivain le reconnaît car même si les musiciens dans les années 50 et 60 étaient sur l'une et l'autre rive du fleuve Congo, les studios d'enregistrement tenus par les Grecs étaient tous à Kinshasa, obligeant les Congolais de Brazzaville à traverser régulièrement le fleuve pour des enregistrements comme l'ont fait Essous, Nino, Edo, Célio, Pandi, De la lune, Antoine Moundanda, Paul Kamba.

Né en 1949 à Brazzaville, Georges Mavouba Sokate, ancien professeur d'anglais dans le secondaire, a aussi travaillé dans les sociétés pétrolières Amoco Congo Exploration Company, Walter international, CMS Nomoco Congo et Congorep du Groupe Perenco, avant de prendre sa retraite.

À ce jour, il a déjà publié sept ouvrages dont quatre recueils de poèmes, un récit et deux ouvrages contes.

Hervé Brice Mampouya

ENVIRONNEMENT

L'Ong RDHD dresse son bilan trimestriel

La 4e réunion ordinaire du 3e trimestre 2014 du Réseau développement humain durable (RDHD) a eu lieu à son siège à Loandjili dans le 4e arrondissement de Pointe-Noire.

Majep Obama, coordonnateur dudit réseau a dirigé la séance au cours de laquelle a été passé en revue les activités menées pendant le trimestre, de juillet à septembre. Ce sont entre autres : l'action des femmes leaders RDHD du processus REDD+ dans le cadre de la sensibilisation sur les changements climatiques, la mise en pratique de l'adresse du ministre du Tourisme et de l'environnement à l'endroit des acteurs de l'environnement, la tenue de la 3e réunion ordinaire du 2e trimestre, la signature du protocole d'accord gouvernement-Ong Renatura sur l'aire marine protégée des tortues marines, le recensement des agriculteurs de Loango...

Ce satisfécit a été terni malheureusement par les faiblesses constatées dans les cotisations

statutaires des membres mais aussi par l'indisponibilité de plusieurs d'entre eux lors des activités. Ainsi, le coordonnateur a exhorté les membres du Réseau à plus d'engagement à l'avenir tout en demandant aux consultants d'adhérer définitivement au réseau.

Au cours de cette réunion, le coordonnateur a aussi fait la restitution de l'atelier stratégique des organisations de la société civile et des populations autochtones sur la formulation des propositions relatives au partage des bénéfices dans le processus REDD+ au Cameroun, au Gabon, au Congo, en RCA mis en œuvre par l'UICN avec l'appui financier du Fonds forestier du Bassin du Congo (FFBC) et de la Banque africaine de développement. Une étude de référence a été conduite à cet effet en République du Congo dans l'espace de conservation transfrontalière « tri nationale de la Sangha : TNS ».

Pour Majep Obama, la thématique du partage des bénéfices issus de l'exploitation de ressources naturelles en République du Congo reste et demeure une problématique délicate et inconnue. C'est ainsi que les textes réglementaires relatifs à la loi 003 /91 du 23 Avril 1991 sur la protection de l'environnement ont été remis le 3 juillet à Pointe-Noire aux acteurs de l'environnement et du tourisme pour qu'ils en fassent un usage efficient.

À l'issue de la réunion, les membres du Réseau ont élaboré le calendrier des descentes dans les différents sites conformément au plan d'action notamment à Tchimpounga, Matombi, Dimonika et Djeno.

H.B.M.

VERNISSAGE

L'artiste peintre Van Andrea expose à Ba Sango

Du 17 octobre au 15 janvier à Ba Sango Point Culturel, le public ponténégrin va assister à une exposition peu courante. L'artiste peintre Van Andrea, 22 ans va exposer ses toiles d'un genre pictural innovant. Le vernissage a lieu le 16 octobre.



L'artiste peintre Van Andrea Crédit photos «Adiac»

Cette exposition est inédite puisque les toiles et les créations sculpturales de Van Andrea sortent un peu de l'ordinaire. Son art se démarque du formalisme pictural et revendique un courant novateur. Il s'inspire de la photo, crée à la manière d'un bédéiste et peint en se servant de la peinture acrylique ou de l'encre de Chine. Ses souvenirs d'enfance influencent également sa peinture « *Je m'inspire de la photo que je transforme en peinture avec une influence prononcée de la BD qui a beaucoup influencé ma jeunesse comme tous les jeunes de mon âge avec les personnages tels les Sango Ku...* ». Etudiant à l'école nationale des Beaux



Une toile de Van Andrea

Arts Paul Kamba de Brazzaville où il prépare cette année son Dema après quatre ans d'études studieuses, Van Andrea doit aussi son habileté picturale au contact des peintres chevronnés rencontrés à l'Atelier Sahn qui a énormément participé à son éclosion.

Malgré son jeune âge, il a déjà fait admirer son talent à l'Institut français du Congo, au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, à la Biennale d'art de Dakar en mai 2014 et à la résidence d'art en Suisse de Juillet à septembre 2014.

Van Andrea a beaucoup été inspiré par l'artiste peintre haïtien Marion Benjamin, qui a fasciné son art au hasard d'une lecture à l'atelier Sahn.

Lauréat du prix de la peinture à la 2e rencontre internationale des ateliers Sahn en 2013, Van Andrea va participer avant la fin de l'année à une résidence de peinture de la Fondation Blacher dans la région marseillaise en France.

Hervé Brice Mampouya



Une vue de la richesse de la biodiversité congolaise crédit photo «Adiac»

NATATION

Fin de stage pour 32 officiels techniques et juges

Les stagiaires qui se sont illustrés au cours de cette formation ont reçu l'avis technique de l'expert de la Fédération internationale de natation. Ils sont désormais aptes à officier autour des bassins lors des compétitions.



La photo de famille des stagiaires (Photo Adiac)

La formation s'est achevée le 10 octobre sur un petit examen final organisé par Thierry Bonnamant. Sur les 32 stagiaires enregistrés, neuf ont, selon l'expert, fait un sans-faute sur les questions posées. Dix-sept ont fait soit une ou deux fautes. L'expert a encouragé trois élèves qui sont sortis du lot en répondant très clairement aux questions avec des détails. « Je considère que ce qui a été enseigné a été capté et que les résultats sont excellents », a apprécié Thierry Bonnamant.

Durant quatre jours, les élèves ont été entre autres formés sur la réglementation, les techniques et les positions. Leur assiduité a payé puisqu'ils ont été déclarés aptes à juger des compétitions. « Nous sommes partis d'un niveau très bas surtout pour les stagiaires qui n'ont pas de piscines et des juges qui n'ont pas l'occasion de pouvoir juger les compétitions », a indiqué l'expert. À l'issue de ce stage, la Fédération congolaise de natation a pris rendez-vous avec les stagiaires sur le terrain. « C'est bien d'avoir les diplômes. C'est aussi bien d'avoir participé. Mais les résultats c'est sur le terrain », a commenté Albert Bobongo, le premier vice-président. Et aux stagiaires de réagir : « Nous vous rassurons de faire bon usage des connaissances acquises. Nous sommes rassurés qu'avant les Jeux africains de septembre 2015, une autre occasion nous sera offerte afin de nous permettre d'être plus performants pendant cet événement ».

James Golden Eloué

CINÉMA

Na Brazza, « un film qui ne décevra pas les Congolais »

Ce film est une production de Mike Yombi, président du groupe cinématographique Les Voisins. « Si les Congolais acceptent de consommer les produits congolais en achetant ce film, je crois qu'ils ne seront pas déçus », déclare ce jeune réalisateur de 30 ans qui explique pour Les Dépêches de Brazzaville le contour de ce film.

Na Brazza est un film qui dure 1h30 minutes et qui évoque des réalités de la vie quotidienne dans les cours brazzavilloises. Il est l'œuvre du groupe Les Voisins qui regorge une vingtaine d'acteurs dont douze hommes et huit filles. Jiji est l'actrice principale de ce film, les autres sont des acteurs secondaires. Ce groupe était connu hier sous le nom de Nature des amoureux.

Mike Yombi déplore le fait que les Congolais n'acceptent pas son frère. Telle est la trame de ce que d'aucuns considèrent déjà comme un chef-d'œuvre. Ici sont exaltées les qualités des Congolais et particulièrement de sa jeunesse. Na Brazza pense Mike Yombi, est un film grandeur nature.

« J'ai eu à produire plusieurs films, mais Na Brazza, est ma grande production. Nous avons mis le paquet pour réaliser un bon film. C'est d'ailleurs ce qui fait la grande différence entre ce dernier film et les précédents. Nous l'avons tourné dans différents coins de Brazzaville... Les Congolais comprendront qu'on a des qualités et des valeurs exceptionnelles que l'on peut développer pour vendre nos trois couleurs. »

La réalisation de ce film ayant pris fin, ce qui reste à faire, c'est de le mettre sur le marché. « J'ai travaillé en co-production avec la maison Givenchy production, gérée par un jeune Congolais.



Par ailleurs, nous cherchons un bon distributeur afin que le film soit vendu non seulement localement, mais aussi à l'étranger. Mais au préalable, nous le présenterons à l'I.F.C puis il sera par la suite projeté dans les chaînes de télévision. Cependant, nous sollicitons le soutien des autorités congolaises. Déjà pour le réaliser, j'ai bénéficié de l'enveloppe du député de ma circonscription, Claudia Ikia Sassou N' Guesso. »

Une précédente production de ce groupe décroche un prix en Algérie

L'Avenir de demain, est le film de Mike Yombi réalisé en 2008. Ce film vient d'occuper la première place en Algérie. En effet, c'est l'un de ses acteurs qui étaient en Algérie pour une formation, qui a présenté ce film au festival du cinéma algérien. Très riche en enseignements, ce film a occupé la première place à ce festival. Le groupe a reçu un diplôme. Une preuve évidente que le Congo a des artistes talentueux, pourvu seulement qu'ils trouvent un peu de financement pour mieux exprimer leur savoir-faire.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Et si l'on parlait de la gouvernance financière mondiale...

La tenue ces jours-ci, à Washington, de l'assemblée générale annuelle des institutions dites de « Bretton Woods » offre une bonne occasion de poser les questions qui fâchent dans les domaines ultra-sensibles de la gouvernance mondiale que sont la monnaie et de la finance.

En voici quelques-unes auxquelles, bien évidemment, nous ne prétendons pas répondre :

1) Soixante-dix ans après leur signature, le 22 juillet 1944 à Bretton Woods, par les représentants de 44 pays, ces accords sont-ils encore adaptés aux réalités de notre temps ? Organisant peu ou prou le système monétaire international autour du dollar américain, ils ont indiscutablement joué un rôle clé dans la mondialisation telle que nous la vivons aujourd'hui. Mais ils ne reflètent pas les nouveaux rapports de force créés par l'irruption de la Chine, la réapparition de la Russie et le rôle croissant que jouent dans les échanges commerciaux l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie du Sud. D'où cette idée, que partagent apparemment bon nombre d'analystes et d'experts, selon laquelle un nouveau Bretton Woods s'imposera à brève échéance. Mais est-elle réaliste et les États-Unis, qui sont toujours la première puissance financière mondiale, sont-ils prêts

à débattre publiquement d'une telle question ?

2) Les deux grandes institutions financières issues des Accords de Bretton Woods, à savoir la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, peuvent-elles encore réguler la finance internationale ? S'il est vrai que de 1944 au début des années 2000 elles ont joué un rôle clé dans les rapports monétaires et ont sans doute permis d'éviter de grands désordres, il ne l'est pas qu'elles pourront continuer longtemps encore sur cette voie. Ce qui se passe en Europe, avec la quasi faillite de pays comme la France, et le tassement continu de la croissance économique, porte en effet en germe un changement radical des rapports de force. Et même si les grandes puissances comme la Chine conservent en dollars l'essentiel de leur trésor monétaire, le jour viendra certainement où elles changeront de comportement. Que se passera-t-il alors dans ce domaine ultra-sensible ?

3) Les institutions de Bretton Woods sont-elles conscientes de la nécessité de faire aux pays émergents la place qui devrait leur revenir dans la gouvernance financière mondiale en raison de leur poids humain et économique ? Lorsque l'on se projette à échéance de cinquante ans et plus encore à

échéance de la fin de ce siècle, l'on voit que l'Afrique fera vivre à elle seule près du tiers de l'humanité et que son économie sera la plus dynamique de la planète. Ne pas lui faire une place à la mesure de cette percée annoncée dans les institutions internationales, telles que la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International, serait de façon très manifeste commettre une erreur historique majeure. Ce serait aussi conduire l'Union Africaine à mettre sur pied un système économique et monétaire indépendant dont l'existence condamnerait vraisemblablement les institutions de Bretton Woods. Les grandes puissances en sont-elles conscientes ?

Il est peu probable que, pris par leurs préoccupations immédiates, les grands argentiers du monde se penchent sur les problèmes soulevés ici. Mais le temps viendra, plus vite qu'on ne le croit, où ils se verront contraints de le faire, ne serait-ce que pour éviter les ébranlements monétaires et financiers que risquent de provoquer les défaillances actuelles de la gouvernance mondiale.

Conclusion : les pays émergents devraient profiter de l'occasion que leur offrent les rencontres annuelles dans les institutions de Bretton Woods pour lancer dès à présent le débat.

Jean-Paul Pigasse